



Prévenir et répondre aux violences basées sur le genre en situation de catastrophes naturelles

Avec une attention particulière sur l'Asie
et le Pacifique

Table des matières

Contexte concernant cette note d'orientation	3
1. Introduction aux catastrophes naturelles	5
2. Lutter contre la violence basée sur le genre lors des catastrophes naturelles.....	15
3. Études de cas en Asie et dans le Pacifique	27
4. Dix Points à retenir pour une meilleure réponse à la violence basée sur le genre en situation de catastrophes naturelles	39
Annexe 1 : Ressources sélectionnées	42
Annexe 2 : Bibliographie	45

Contexte concernant cette note d'orientation

Cette note d'orientation fait partie d'une série de ressources produites par le centre d'assistance du Domaine de responsabilité de la violence basée sur le genre. Le centre d'assistance est un service de conseil, d'analyse et d'étude pour les professionnelles humanitaires travaillant sur la prévention de la violence basée sur le genre et sur la réponse aux urgences aux niveaux national, régional et mondial. Les services du centre d'assistance du domaine de responsabilité de la violence basée sur le genre sont fournis par une liste d'expertes en violence basée sur le genre dans les situations d'urgence, sous l'égide de Social Development Direct.

Cette note s'axe sur les réponses apportées à la violence basée sur le genre en situation de catastrophes naturelles. L'accent est spécifiquement mis sur les bonnes pratiques mises en place et les leçons retenues lors des efforts fournis pour prévenir et répondre à la violence basée sur le genre suite aux récentes catastrophes naturelles survenues en Asie et dans le Pacifique. Le sujet des catastrophes naturelles a été choisi sur recommandation des membres du domaine de responsabilité de la violence basée sur le genre. En effet, compte tenu de l'ampleur actuelle des catastrophes naturelles, de l'augmentation prévue de leurs fréquence et intensité en raison du dérèglement climatique ainsi que d'autres facteurs, compte tenu également de l'impact des catastrophes naturelles sur la sécurité et le bien-être des femmes et des filles, il est crucial pour les actrices de la violence basée sur le genre de s'inspirer de ces bonnes pratiques et leçons tirées pour la préparation et l'application des programmes sur la violence basée sur le genre dans les contextes d'urgences liées au climat. La région Asie-Pacifique a été retenue comme zone d'intérêt particulier non seulement parce qu'elle est la région du monde la plus touchée par les catastrophes naturelles, mais également parce que la capacité de gestion des catastrophes des gouvernements nationaux et régionaux s'est considérablement améliorée ces dix dernières années, générant des idées intéressantes sur les défis et les succès rencontrés dans les réponses apportées à la violence basée sur le genre avant, pendant et après les situations d'urgence.

Les informations données dans la note d'orientation sont destinées à servir d'introduction au sujet, plus qu'à en donner une vision globale – il n'existe tout simplement pas suffisamment de données publiées ou de preuves concernant les programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans des contextes de catastrophes naturelles pour produire un guide définitif. Cette note d'orientation vise à répondre aux questions préliminaires suivantes :

- Quelles différences observe-t-on dans les réponses apportées à la violence basée sur le genre en contexte de catastrophes naturelles en comparaison aux autres situations d'urgences humanitaires (p. ex. conflit) ?
- Quelles sont les indications de bonnes pratiques et de leçons retenues dans la prévention et les réponses apportées à la violence basée sur le genre, particulièrement lors des récentes catastrophes en Asie-Pacifique ?
- Sur quels domaines se concentrer, quels domaines prendre en considération pour soutenir de manière efficace un programme de lutte contre la violence basée sur le genre dans un contexte de catastrophes naturelles ?

- Que doivent prendre en compte les expertes en violence basée sur le genre (ou les autres actrices humanitaires) pour garantir une action améliorée contre la violence basée sur le genre en contexte de catastrophes naturelles ?

Cette note débute par une introduction générale aux catastrophes naturelles – y compris leur portée mondiale ; les effets du changement climatique sur les catastrophes naturelles ; un aperçu des raisons pour lesquelles la région Asie-Pacifique est la plus touchée par les catastrophes naturelles ; comment les catastrophes naturelles affectent les femmes de manière disproportionnée ; et quels sont les engagements pris par la communauté humanitaire pour répondre aux catastrophes naturelles et à leurs effets sur les femmes et les filles.

La note examine ensuite de manière plus précise les liens entre violence basée sur le genre et catastrophes naturelles, en abordant en premier lieu ce que nous connaissons de l'ampleur de la violence basée sur le genre en contexte de catastrophes, puis en discutant des réponses apportées à la violence basée sur le genre en temps de catastrophes naturelles et des façons dont les programmes mis en place lors de catastrophes naturelles peuvent différer de ceux mis en place en périodes de conflits. La note d'orientation présente également plusieurs courtes études de cas – provenant des Philippines, du Bangladesh et des Fidji – basées sur des ressources issues de revues documentaires ainsi que sur des entretiens semi-structurés avec des spécialistes de la violence basée sur le genre ayant travaillé en situations d'urgence dans ces pays. Les études de cas tentent de représenter plusieurs types de catastrophes ayant eu lieu récemment dans la région. Bien que la note d'orientation fasse référence aux leçons tirées de catastrophes naturelles plus importantes – et sans doute plus connues – des 20 dernières années, telles que le tsunami dans l'océan Indien et le typhon Haiyan, les études de cas se focalisent sur des catastrophes plus récentes. Cela donne au lecteur une vision plus contemporaine du travail entrepris.

La note se termine par plusieurs « points forts à retenir » à l'intention de la communauté violence basée sur le genre, dans le but d'améliorer les efforts de lutte contre la violence basée sur le genre dans le contexte de catastrophes naturelles.

1. Introduction aux catastrophes naturelles

Nature et ampleur des catastrophes naturelles

L'ONU définit les catastrophes naturelles comme étant « les conséquences d'événements déclenchés par les aléas naturels qui dépassent la capacité de réponse locale et se répercutent de façon sérieuse sur le développement social et économique d'une région. »¹ En d'autres termes, pour être définis comme catastrophe naturelle, un ou des incidents doivent affecter directement la sécurité, la santé et le bien-être des humains, et ce à un degré tel que les gouvernements et les communautés ne sont pas en mesure de répondre de manière adaptée aux besoins des personnes impactées. Les catastrophes survenant de manière inattendue sont souvent qualifiées de « soudaines ». Il s'agit par exemple des tremblements de terre et tsunamis associés, ainsi que des inondations, des cyclones et des éruptions volcaniques. Les catastrophes survenant de manière plus graduelle, comme dans le cas de sécheresses par exemple, sont appelées « catastrophes à évolution lente. »

Ces événements naturels représentent plus de 90 pour cent des catastrophes mondiales.² La portée en est importante : entre 2014 et 2017, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) de l'ONU, les catastrophes dues à des aléas naturels ont touché plus de 870 millions de personnes *par an*, dans plus de 160 pays et territoires.³ La Banque mondiale estime que les dommages causés par ces catastrophes à l'économie mondiale ont varié de 90 milliards en 2015 jusqu'à 340 milliards en 2017.⁴ Les catastrophes naturelles font payer un lourd tribut aux communautés et aux sociétés, causant la perte de vies humaines, d'habitations et de moyens de subsistance – poussant en moyenne 26 millions de personnes dans la pauvreté chaque année.⁵ En outre, les catastrophes naturelles provoquent souvent des déplacements massifs. Rien qu'en 2018, elles ont causé plus de 17 millions de déplacements.⁶

Les catastrophes naturelles provoquent des crises humanitaires au niveau mondial plus importantes encore que les conflits armés, déclenchant les nouveaux déplacements à des taux nettement plus élevés. Par exemple, en 2016, le taux de déplacements dus aux catastrophes naturelles était *trois fois* plus élevé que pour les déplacements dus à des conflits.⁷ Il convient toutefois de noter que de nombreux déplacements dus à des catastrophes naturelles surviennent dans le cadre de conflits : dans les 50 pays concernés par les plus grands nombres de déplacements dus à des catastrophes naturelles, plus de la moitié subissaient également des violences et des déplacements en lien avec un conflit.⁸ Cela met

¹ Comité Permanent Inter-Organisations, [Directives opérationnelles sur la protection des personnes affectées par des catastrophes naturelles](#). Washington : Projet Brookings-Berne sur le déplacement interne, juin 2006.

² OCHA, Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2019, p. 15.

³ OCHA, Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2019, p. 15.

⁴ OCHA, Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2019, p. 15.

⁵ OCHA, Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2019, p. 15.

⁶ OCHA, Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2020, p. 13.

⁷ <http://www.internal-displacement.org/disasters-and-climate-change>

⁸ OCHA, Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2020, p. 31.

en évidence l'importance de lier la préparation, la réponse et l'apprentissage humanitaires dans des contextes affectés par les conflits avec les réponses proposées face aux catastrophes naturelles – pour éviter en particulier ce que la Fédération internationale de la Croix-Rouge (IFRC) a défini comme un problème dans le secteur humanitaire : « Catastrophes et conflits sont généralement traités comme deux types d'urgence humanitaire différents. »⁹

Les catastrophes naturelles en augmentation

Les scientifiques prévoient que la fréquence et la dévastation des catastrophes naturelles continuent de croître au même rythme que le changement climatique. Dans son rapport de fin 2019, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) établi par l'ONU indiquait qu'il était peu probable que le réchauffement global de la température moyenne de la terre puisse être limité à 1,5 degré centigrade (ou moins) au-dessus de la température moyenne de l'ère préindustrielle – cela veut dire que le réchauffement climatique risque de dépasser ce qui est généralement considéré comme étant le « point de basculement » vers des catastrophes climatiques massives.¹⁰ Même sans atteindre ce point de basculement, le changement climatique devrait continuer à intensifier l'étendue et la gravité des catastrophes naturelles.

Aussi inquiétant que ce pronostic soit, le changement climatique n'est pas le seul à contribuer aux effets négatifs sur les populations concernées par les urgences d'origines climatiques. En effet, une étude publiée en 2015 examinant le coût humain des catastrophes naturelles sur la période 1994-2013 concluait que la croissance démographique et le développement économique vulnérabilisent davantage que le changement climatique.¹¹ Ainsi, alors que les catastrophes sont devenues plus fréquentes ces 20 dernières années, le nombre moyen de personnes touchées a chuté d'une sur 23 sur la période 1994-2003 à une sur 39 sur la période 2004-2013 – mais cette bonne nouvelle concerne surtout les pays aux revenus les plus élevés. Bien que les pays aux revenus les plus élevés aient globalement vécu plus de catastrophes sur la période 2004-2013, ces catastrophes ont causé moins de mortalité. En effet, les recherches montrent que la mortalité par catastrophe était trois fois plus élevée dans les pays à faibles revenus que dans les pays à revenus élevés.¹²

En prenant en compte le fait que la pauvreté et le manque d'infrastructures sont autant un facteur de risque que le résultat des catastrophes naturelles, il devient aisé de comprendre comment les déplacements dus aux catastrophes naturelles et ceux dus aux conflits se

⁹ IFRC, 2015. *Invisibles, inaudibles : la violence basée sur le genre dans les catastrophes, une étude globale*, p. 8.

¹⁰ Le palier de 1,5 °C est depuis longtemps présenté comme la limite à ne pas dépasser pour limiter les conséquences les plus extrêmes du changement climatique. En 2015, les pays signataires de l'Accord de Paris sur le climat ont convenu de maintenir le réchauffement « bien en dessous de 2 °C », avec pour objectif la limite de 1,5 °C. Pour plus d'information, consultez

https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/SR15_Summary_Volume_french.pdf

¹¹ Centre de Recherche sur l'Épidémiologie des Désastres, 2015. *Le Coût humain des catastrophes naturelles*, Bureau des Nations unies pour la Prévention des Catastrophes, p. 10.

¹² Centre de Recherche sur l'Épidémiologie des Désastres, 2015. *Le Coût humain des catastrophes naturelles*, Bureau des Nations unies pour la Prévention des Catastrophes, p. 28.

cumulent : « Les catastrophes naturelles ont tendance à exacerber les conflits, tandis que les conflits et la fragilité intensifient l'impact des catastrophes naturelles ». ¹³ Les pays et les cadres dans lesquels une densité démographique importante est associée à un environnement moins sécurisé sont les plus exposés aux risques ; pour le dire simplement, « La vulnérabilité face aux catastrophes ne dépend pas uniquement du lieu où une personne vit, mais également de son mode de vie. » ¹⁴

Asie et Pacifique : la région la plus touchée

L'Asie et le Pacifique sont la région la plus sujette à la fois aux catastrophes soudaines et aux catastrophes à évolution lente, y compris les tremblements de terre, les typhons/cyclones, les inondations, les tsunamis, les volcans, les sécheresses et les pénuries alimentaires. Les catastrophes récentes parmi les plus connues survenues dans la région sont le tsunami de 2004 dans l'océan Indien, le typhon Nargis de 2008 en Birmanie, le tremblement de terre de 2010 au Japon, le typhon Haiyan de 2013 aux Philippines (voir illustration 1). Entre 2014 et 2017, la région a connu 55 tremblements de terre, 217 tempêtes et cyclones, et 236 cas d'inondations graves. Ces catastrophes ont touché 650 millions de personnes et fait plus 33 000 morts. ¹⁵

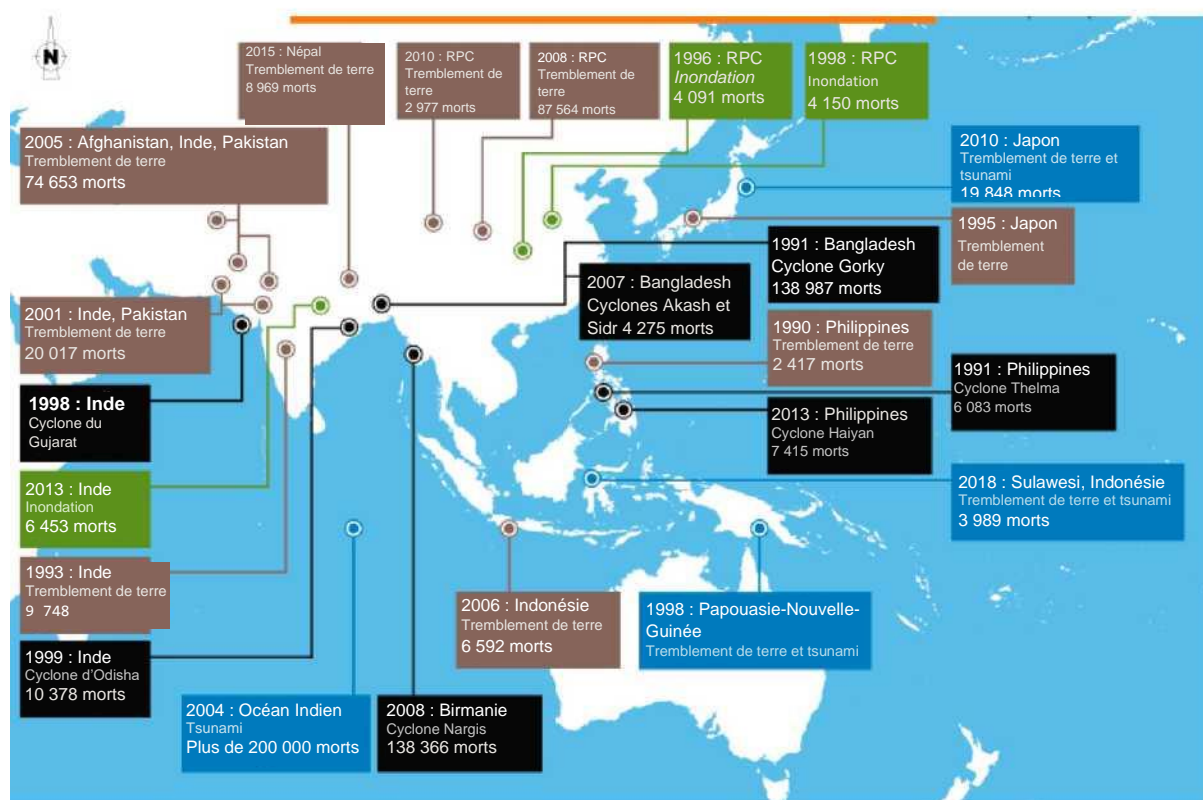


Illustration 1 : Catastrophes naturelles récentes en Asie-Pacifique, <https://www.adb.org/news/infographics/recent-significant-disasters-asia-and-pacific-region>

¹³ IFRC, 2015. *Invisibles, inaudibles : la violence basée sur le genre dans les catastrophes, une étude globale*, p. 33.

¹⁴ J. Wood, déc. 2018. Forum économique mondial, non publié.

¹⁵ OCHA, Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2019, p. 15.

De nombreuses nations de la région Asie-Pacifique partagent des caractéristiques communes qui les rendent vulnérables aux effets des catastrophes naturelles, notamment des populations en augmentation dont une grande partie vit dans la pauvreté, ou encore un fort taux de dégradation environnementale. La grande étendue des zones côtières, associée à un manque d'infrastructures de protection contre les assauts de la nature, accroît la vulnérabilité des populations qui y vivent.

De plus, une industrialisation rapide a provoqué la concentration de nombreuses personnes pauvres dans des centres urbains mal planifiés et mal construits. Le manque de communication vers et au sein des communautés appauvries, qu'elles se trouvent en zone urbaine ou rurale, implique qu'elles ne reçoivent pas forcément les alertes de catastrophes, notamment quand celles-ci sont soudaines.¹⁶

En outre, plus d'un quart des conflits dans le monde ont lieu dans la région Asie-Pacifique, et au cours des dernières années, la violence s'est intensifiée, si bien que la région compte aujourd'hui 3,3 millions de réfugiés.¹⁷ Comme indiqué précédemment, les situations de conflits et les déplacements qui en découlent sont un autre facteur de vulnérabilité aux effets des événements climatiques. Le Pakistan et le Bangladesh en sont deux exemples : réfugiés (et communautés d'accueil) sont menacées par des urgences climatiques permanentes, et de nombreuses réfugiés disposent en particulier « de solutions d'évacuation extrêmement limitées » en cas de catastrophes naturelles.¹⁸

Le fait même de la vulnérabilité de la région a conduit les gouvernements nationaux à donner la priorité aux investissements dans la gestion des catastrophes, faisant de la région une importante source d'apprentissage. Au cours des dix dernières années, la plupart des pays de la région ont mis en place des autorités nationales de gestion des catastrophes et construit des systèmes nationaux qui sont de plus en plus capables de gérer des catastrophes de petite et moyenne ampleur.¹⁹ La gestion nationale des catastrophes comprend non seulement le gouvernement, mais aussi l'armée, la société civile et le secteur privé.²⁰ Les pays d'Asie et du Pacifique sont de moins en moins dépendants de l'aide internationale et des appels de fonds, et sont plus enclins à demander un soutien ciblé pour faciliter et améliorer les capacités nationales et/ou combler des lacunes spécifiques.²¹ Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) prévoit que les capacités nationales dans la région « continueront à se développer, bien qu'à des rythmes et à des degrés divers ».²²

Parallèlement aux capacités nationales croissantes, des organisations régionales telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), ainsi que des accords bilatéraux conclus au sein de la région, contribuent à la mise en place d'un système de réponse régional

¹⁶ J. Wood, déc. 2018. Forum économique mondial, non publié.

¹⁷ OCHA, Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2020, p. 31.

¹⁸ OCHA, Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2020, p. 31.

¹⁹ OCHA, Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2020, p. 13.

²⁰ Consulter : <https://reliefweb.int/report/world/disaster-response-asia-and-pacific-guide-international-tools-and-services-2nd-edition>

²¹ OCHA, Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2019, p. 15.

²² OCHA, Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2020, p. 31.

plus diversifié et mieux coordonné. Selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires, les pays d'Asie jouent également un rôle actif dans les réseaux internationaux.²³

Les femmes et les filles : le groupe le plus touché

En Asie et dans le Pacifique, ainsi que dans d'autres situations d'urgence dans le monde, il n'est pas rare que les femmes et les filles soient plus touchées par les situations d'urgence que les hommes et les garçons. Les constructions sociales du genre, plutôt que les différences biologiques, déterminent cette vulnérabilité. Les études suggèrent que, notamment dans les pays où la discrimination à l'égard des femmes est importante, les taux de mortalité des femmes lors de catastrophes peuvent être nettement plus élevés. Un exemple plus ancien mais néanmoins souvent cité est celui du cyclone de 1991 au Bangladesh, où les femmes présentaient 14 fois plus de risques de mourir que les hommes.²⁴ Plus récemment, une enquête multinationale menée par des organisations de défense des droits des femmes après le tsunami de l'océan Indien en 2004 a indiqué qu'en Indonésie, en Inde et au Sri Lanka, environ 8 décès sur 10 touchaient des femmes.²⁵ Soixante-dix pour cent des adultes décédés lors du tsunami de 2009 à Samoa et à Tonga étaient des femmes.²⁶ En revanche, dans les contextes où le statut économique et social des femmes est relativement élevé, il a été établi que le taux de mortalité des hommes et des femmes pendant et après les catastrophes était à peu près similaire.²⁷

Bien que la base de données soit limitée, certaines normes sociales discriminatoires à l'égard des femmes semblent systématiquement accroître la vulnérabilité des femmes et des filles, notamment les suivantes²⁸ :

- Un faible statut économique et social en général;
- Une mobilité limitée, notamment en raison de l'interdiction d'apparaître en public, qui empêche les femmes et les jeunes filles d'évacuer rapidement en

²³ OCHA, Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2020, p. 31.

²⁴ Fonds mondial pour la réduction des catastrophes et le relèvement, Banque mondiale, ONU Femmes et Union européenne, 2018. *Série d'orientations sur le relèvement après une catastrophe : Égalité des genres et autonomisation des femmes dans le relèvement après une catastrophe*, p. 4.

²⁵ Forum Asie-Pacifique sur le droit et le développement, cité par LM Silverstein, *Reproductive Health Matters* 2008;16(31):153-158, p 154.

²⁶ Gouvernement des Tonga, cité dans *Il est temps d'agir sur le genre, le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe*, ONU Femmes, 2016, p. 23.

²⁷ Neumayer et Plümper, 2007, cité dans *Il est temps d'agir sur le genre, le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe*, ONU Femmes, 2016, p 23.

²⁸ Résumé de l'ASEAN, *Les femmes dans les situations de catastrophes naturelles : Conclusions indicatives de l'étude thématique La question du genre dans les réponses institutionnelles*, juillet 2018 ; IFRC, *Invisibles, inaudibles : la violence basée sur le genre dans les catastrophes, une étude globale*, décembre 2015 ; Fonds mondial pour la prévention des catastrophes et le relèvement, Banque mondiale, ONU Femmes et Union européenne, 2018. *Série d'orientations sur le relèvement après une catastrophe : L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans la reconstruction après une catastrophe*; Banque mondiale, 2012. *Faire entendre la voix des femmes dans les programmes de lutte contre les catastrophes naturelles en Asie de l'Est et dans le Pacifique*.

cas d'urgence, de vêtements encombrants qui entravent le mouvement, et d'un accès limité aux moyens de transport ;

- Un accès limité au développement des compétences qui permettraient d'atténuer les risques, comme l'apprentissage de la natation et de la grimpe d'arbres ;
- Une force physique limitée, notamment en raison de carences nutritionnelles ;
- La responsabilité de la prise en charge du foyer et d'autres activités domestiques, qui placent les femmes dans des maisons mal construites et peuvent affecter leurs possibilités de fuite ;
- L'analphabétisme, qui empêche les femmes d'accéder aux systèmes de messages d'alerte précoce ou de les comprendre, et/ou de participer à la prise de décision ou à la planification de la préparation ;
- Des modes de vie qui placent les femmes dans des lieux à haut risque.

Ainsi, le risque accru des femmes en cas de catastrophe trouve son origine dans leur statut préexistant. Le manque d'éducation, le manque de ressources, le travail productif rendu invisible, ne sont que quelques-uns des problèmes qui définissent et renforcent leur position subalterne dans la société et contribuent à leur risque d'exposition aux catastrophes naturelles. Certains groupes de femmes sont doublement ou triplement menacés par des facteurs supplémentaires de marginalisation, tels que l'âge, la race, l'appartenance ethnique, le handicap, l'orientation sexuelle et l'appartenance religieuse.

Les mêmes problèmes qui font que les femmes sont plus susceptibles d'être tuées lors de catastrophes rendent la suite plus difficile pour celles qui survivent. Les femmes et les filles sont souvent exclues des systèmes administratifs de réponse aux catastrophes, et les politiques et procédures de gestion des risques de catastrophes sont souvent aveugles aux questions de genre. Les femmes et les filles peuvent être confrontées à un accès inégal à l'aide, à la perte de documents, à des iniquités dans la restitution des biens, ainsi qu'à de nombreux autres problèmes liés au genre. Par exemple, à la suite des inondations de 2010 au Pakistan, les restrictions financières et familiales ont réduit la mobilité des femmes, ce qui a affecté leur capacité à accéder à l'aide la plus élémentaire, y compris l'eau et les installations sanitaires.²⁹ Dans le cas du tsunami dans l'océan Indien en 2004, les femmes ont été beaucoup plus touchées par la situation d'urgence, mais peu d'entre elles ont participé à la gestion de la réponse (voir encadré 1).

²⁹Fonds mondial pour la réduction des catastrophes et le relèvement, Banque mondiale, ONU Femmes et Union européenne, 2018. *Série d'orientations sur le relèvement après une catastrophe : Égalité des genres et autonomisation des femmes dans la reconstruction après une catastrophe*, p. 4.

Encadré 1: Leçons des erreurs commises lors du tsunami dans l'océan Indien axées sur les femmes

En réponse à la marginalisation perçue, plus de 60 femmes, militantes des droits de la femme et survivantes de la catastrophe, originaires d'Inde, d'Indonésie, de Malaisie, du Sri Lanka et de Thaïlande, ainsi que des ONG internationales et régionales, ont organisé la Consultation des femmes asiatiques sur les défis de l'après-tsunami à Banda Aceh, en Indonésie, en juillet 2005 (désignée sous le nom de Consultation d'Aceh). La consultation d'Aceh a mené une recherche multinationale portant sur les violations des droits et l'exclusion des femmes après le tsunami ainsi qu'un tremblement de terre au Pakistan. Cette étude a notamment révélé que des milliers de femmes et d'enfants dans les pays touchés continuaient à vivre dans des camps et d'autres installations temporaires dépourvus d'installations sanitaires adéquates, d'eau propre, de services de santé et de sécurité. Les compensations gouvernementales ont été généralement rares, voire inexistantes, et insuffisantes pour rétablir leurs moyens de subsistance. Dans les régions les plus durement touchées, les femmes enceintes ne bénéficiant d'aucun soin particulier, nombre d'entre elles ont fait une fausse couche ou ont accouché prématurément. Les besoins particuliers des femmes ayant des enfants, y compris les mères qui allaitent, n'ont pas non plus été pris en compte. Au lieu de cela, la nourriture, l'eau, les matelas, les draps et les couvertures ont été distribués en prenant en compte les besoins d'un adulte seul. Bien souvent, les mères ne recevaient qu'une seule portion de nourriture pour adulte à répartir entre leurs enfants, ce qui contribuait à les affamer et à les affaiblir. Les femmes n'étaient pas impliquées dans la gestion des camps, en particulier dans l'attribution des abris et des vivres, et étaient également exclues des négociations avec les fournisseurs. En conséquence, les dispositions relatives aux besoins hygiéniques les plus élémentaires, tels que les serviettes hygiéniques, ont été négligées. De plus, le manque fréquent de toilettes séparées et sûres et d'installations permettant de se laver dans l'intimité a fortement entravé et compliqué leur accès à l'hygiène et à la propreté, ainsi qu'à celles de leurs enfants. **Comme peu de programmes spécifiques ciblaient les femmes et les filles, celles-ci ont fait face à des souffrances spécifiques à leur situation : les femmes ont accouché dans des conditions dangereuses, les viols et les violences ont augmenté, et la nourriture et les abris ont été distribués de manière sexiste, reflétant les normes patriarcales culturellement dominantes de la société. Bien qu'elles aient payé le plus lourd tribut du tsunami, les femmes ont été exclues des opérations de secours et leurs points de vue écartés du processus de reconstruction.** Suite à ces recherches, les femmes se sont réunies lors du Forum asiatique sur les femmes dans les situations de catastrophes naturelles, en Inde en décembre 2006. Le groupe a finalisé les *Lignes directrices pour une gestion sensible au genre des catastrophes : mesures pratiques pour garantir la satisfaction des besoins des femmes et le respect de leurs droits fondamentaux*. Ces lignes directrices soulignent l'importance de consulter les femmes et les filles et de soutenir leur engagement et leur leadership dans la réponse aux catastrophes naturelles.

Adapté de : LM Silverstein / Questions de santé reproductive, 2008;16(31):153–158, p. 154. Les lignes directrices sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.preventionweb.net/publications/view/2726>

Bien entendu, comme abordé plus en détail dans la partie 2, les femmes et les filles sont également confrontées à de multiples formes de violence basée sur le genre après une situation d'urgence. Pourtant, selon un rapport de 2015 de l'IFRC, « lors des catastrophes survenues dans le passé, la violence basée sur le genre est restée largement invisible et inaudible ».³⁰ Cette méconnaissance de l'ampleur des expériences vécues par les femmes et

³⁰ IFRC, 2015. *Invisibles, inaudibles : la violence basée sur le genre dans les catastrophes, une étude globale*, p. 8.

les filles lors des catastrophes n'est pas seulement liée au manque de ressources ou à la stigmatisation qui entoure le signalement de ces violences ; elle est le reflet même d'une discrimination basée sur le genre. Comme l'ont reconnu le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR, anciennement UNISDR) et d'autres organismes, « le patriarcat se reflète [...] dans le manque de données ventilées par sexe sur les catastrophes, qui a pour effet d'invisibiliser la mortalité des femmes et des filles, ainsi que les blessures et les violences qui leur sont infligées ». ³¹

L'engagement humanitaire à répondre aux besoins des femmes et des filles en matière de violence basée sur le genre en situation de catastrophes naturelles

Les directives opérationnelles du Comité permanent interorganisations sur les droits humains et les catastrophes naturelles (publiées pour la première fois en 2006 et révisées en 2011) constituent un document d'orientation essentiel pour promouvoir une approche de la réponse humanitaire aux catastrophes naturelles qui soit fondée sur les droits. Les orientations sont regroupées par domaines de protection principaux (ou « groupes »). Le premier groupe (ou groupe A), étant axé sur « la protection de la vie, la sécurité et l'intégrité physique de la personne, et les liens familiaux. » Dans cette section, une sous-section intitulée « Protection contre la violence, y compris la violence basée sur le genre » met l'accent sur deux points principaux liés à la lutte contre la violence basée sur le genre :

- **A.4.2** Les personnes affectées, en particulier les femmes et les filles, doivent être protégées contre la VBG et les survivantes de ces violences doivent recevoir un soutien adapté.
- **A.4.3** Les personnes affectées doivent être protégées contre la traite des êtres humains, le travail des enfants, les formes contemporaines d'esclavage telles que la vente à des fins de mariage, la prostitution forcée et l'exploitation sexuelle ainsi que d'autres formes similaires d'exploitation. ³²

Cette ressource souligne l'importance de la lutte contre la violence basée sur le genre en situation de catastrophes naturelles. Ce principe est réaffirmé dans des orientations plus récentes produites par les Fonds Communs pour la réduction des risques de catastrophes et le relèvement (GFDRR) et la Banque mondiale, ainsi que dans le plan d'action 2016-2021 du GFDRR. ³³ Les *directives du Comité permanent interorganisations sur la lutte contre la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire* (« Directives violence basée sur le genre », 2015), *le Manuel de coordination du Domaine de responsabilité de la violence basée sur le genre* (2019) et les *Normes minimales inter-agences pour la programmation des violence basée sur le genre dans les situations d'urgence* (2019) encouragent également la prise en compte de la violence basée sur le genre dans les catastrophes naturelles, bien que les orientations soient

³¹UNISDR Background Paper n.d., 2, cité dans ASEAN, 2018. *Les femmes dans les catastrophes naturelles : Conclusions indicatives de l'étude thématique La question du genre dans les réponses institutionnelles*, p. 27.

³²IASC, 2011. Lignes directrices opérationnelles sur la protection des personnes en situation de catastrophe naturelle, p XX

³³Fonds mondial pour la réduction des catastrophes et le relèvement, Banque mondiale, ONU Femmes et Union européenne, 2018. *Série d'orientations sur le relèvement après une catastrophe : Égalité des genres et autonomisation des femmes dans le relèvement après une catastrophe* ; voir également <https://www.gfdr.org/sites/default/files/publication/gender-action-plan-2016-2021.pdf>

en grande partie les mêmes pour les réponses aux conflits et aux catastrophes naturelles. Le Manuel de Coordination comprend des exemples utiles sur les catastrophes naturelles.³⁴

En dehors de ces ressources, cependant, il existe peu d'orientations ciblées sur la violence basée sur le genre en situation de catastrophes naturelles : la plupart des orientations relatives aux femmes et aux filles touchées par les catastrophes naturelles se concentrent plus généralement sur les questions de genre, et tendent à faire brièvement référence à la violence basée sur le genre. (Voir l'annexe 1 pour une bibliographie d'outils et d'orientations sur le genre et les catastrophes.) Par exemple, la politique de genre de l'UNDRR, adoptée en 2011 pour l'intégration de la dimension de genre dans la réduction des risques de catastrophe (RRC), et sa directive en vingt points sur la RRC sensible au genre, ne mentionnent pas la violence basée sur le genre.³⁵ Au niveau régional, en Asie et dans le Pacifique, la Vision 2025 de l'ANASE sur la gestion des catastrophes fait une référence aux femmes, une référence au genre et aucune référence à la violence basée sur le genre.³⁶ Si une approche intégrée de l'égalité de genre est cruciale pour parvenir à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes, cet objectif ne pourra être atteint sans aborder la lutte contre les risques de violence basée sur le genre.

Même dans le cadre plus large du changement climatique, où plus de 60 décisions de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ont abordé la question du genre,³⁷ l'attention portée à la violence basée sur le genre reste faible. Le plan d'action en faveur de l'égalité des genres de la CCNUCC de 2016, par exemple, ne fait pas spécifiquement référence à la violence basée sur le genre.³⁸ Un examen des *Procédures opérationnelles standardisées de l'IASC pour une action rapide face aux épisodes El Niño/La Niña*, activées fin 2018, ne comporte qu'une seule référence spécifique aux femmes, une référence aux évaluations sensibles au genre et une référence à la gestion clinique du viol (GCV).³⁹

Que ce soit en raison ou en dépit de ces orientations limitées et de l'attention accordée à la violence basée sur le genre dans les politiques et autres orientations mondiales et régionales en matière de changement climatique et de réduction des risques de catastrophe, la communauté humanitaire semble renforcer son engagement à traiter ces deux questions. Fin 2019, une enquête de Thomas Reuter menée auprès de dix organisations humanitaires internationales a fait naître une lueur d'espoir. Interrogés sur les deux questions auxquelles ils porteraient une attention particulière au cours de l'année à venir, les cadres supérieurs de

³⁴Le Manuel de coordination de la lutte contre la violence basée sur le genre comprend plusieurs enseignements tirés de l'Asie et du Pacifique. Ils ont été intégrés à la deuxième partie de la présente note d'orientation.

³⁵ Consulter : https://www.unisdr.org/files/42359_unisdrpolicyongender.pdf, et <https://www.unisdr.org/we/inform/publications/42360>

³⁶ Consulter : https://www.asean.org/storage/2012/05/fa-220416_DM2025_email.pdf

³⁷ OHCHR, Mai 2019. Soumission à la CCNUCC sur le genre et le changement climatique.

³⁸ Consulter : <https://unfccc.int/topics/gender/workstreams/the-gender-action-plan>

³⁹https://interagencystandingcommittee.org/system/files/inter_agency_sops_for_early_action_to_el_nino_la_nina_episodes.pdf

la majorité de ces agences ont l'intention d'accorder plus d'attention à l'avenir sur le changement climatique et les violences faites aux femmes et aux filles (ou les deux).⁴⁰

Les organisations de lutte contre la violence basée sur le genre devront apporter leur soutien à ces engagements prometteurs : comme indiqué dans la partie suivante de cette note d'orientation, la prise en compte de la violence basée sur le genre dans le contexte des catastrophes naturelles n'est pas uniquement cruciale pour la santé et le bien-être des femmes et des filles, elle est aussi essentielle pour assurer le rétablissement des communautés après un phénomène climatique extrême, ainsi que pour réduire l'impact néfaste de futurs risques naturels. Les préoccupations croissantes liées aux effets du changement climatique offrent une occasion unique de stimuler les investissements humanitaires et de renforcer les capacités.

⁴⁰ Consulter : <https://www.climatecentre.org/news/1231/climate-change-violence-against-women-and-girls-among-agencias-a-top-priorities-for-2020-survey-shows>

2. Lutter contre la violence basée sur le genre lors des catastrophes naturelles

Données sur la nature et l'ampleur des violences basée sur le genre en situation de catastrophes naturelles

«Les acteurs nationaux internationaux ont mieux conscience de la violence basée sur le genre (en particulier la violence sexuelle) dans le cadre des conflits, mais malgré certains efforts pour aborder la question de la violence basée sur le genre en situation de catastrophes, les intervenants humanitaires ne sont généralement pas au fait des risques que pose la violence basée sur le genre dans les situations consécutives à une catastrophe. [...] Les intervenants n'en tiennent tout simplement pas compte ; et lorsque la violence basée sur le genre prend la forme de violence domestique, ils ne savent souvent pas comment y répondre ».⁴¹

Comme précédemment indiqué, le manque de données ventilées par sexe et par âge dans les situations consécutives à une catastrophe ne permet pas d'obtenir une image fiable ou complète des expériences vécues par les femmes et les filles, notamment en ce qui concerne leur exposition à la violence. Malgré tout, il existe un nombre restreint mais croissant de données indiquant que les femmes et les filles sont exposées à de multiples formes de violence basée sur le genre après les catastrophes naturelles. Certaines des formes les plus courantes sont identifiées ci-dessous (voir également l'encadré 2 pour des exemples en Asie et dans le Pacifique).

Violence exercée par un partenaire intime : Dans toutes les catastrophes ayant fait l'objet d'études sur la violence basée sur le genre, la violence exercée par un partenaire intime (VPI) est systématiquement citée comme l'une des principales préoccupations. Si l'inégalité de genre est à l'origine de la VPI, les facteurs qui contribuent à ce type de violences à la suite d'une catastrophe comprennent, pour n'en citer que quelques-uns, le stress financier, le manque d'intimité dans les abris temporaires ou d'autres hébergements temporaires (et, dans certains cas, les frustrations associées des hommes en matière de relations sexuelles), une consommation d'alcool par les hommes plus élevée, la modification des moyens de subsistance des hommes et des femmes, y compris la dépendance économique des hommes, ainsi que les tensions liées au fait que les femmes travaillent pour la première fois en dehors du ménage et/ou que les hommes sont au chômage.

Mariage précoce : Le mariage d'enfants est une autre forme de violence basée sur le genre qui semble constituer un risque important dans certaines régions touchées par des catastrophes. Il peut s'expliquer par le désir des familles de protéger leurs filles des dangers du déplacement et de la vie en communauté, par le besoin pour la famille de générer plus de revenus ou par la diminution des possibilités d'emploi et d'éducation. Dans certains cas, le mariage d'enfants peut être provoqué par le processus d'aide humanitaire lui-même, lorsque les hommes qui ont perdu leur femme en cherchent une autre pour avoir accès aux

⁴¹ IFRC, 2015, *Invisibles, inaudibles : la violence basée sur le genre dans les catastrophes, une étude globale*, p. 28.

prestations familiales, qui sont plus importantes que celles réservées aux célibataires. Au Myanmar, le mariage entre veufs et jeunes filles semble avoir été considéré comme une stratégie sociale et économique importante par les hommes et les femmes dans le processus de relèvement.⁴²

Agressions sexuelles : Les centres d'hébergement temporaire surpeuplés exposent les femmes et les jeunes filles au harcèlement et aux agressions sexuelles, en particulier si les installations sont mal aménagées, insuffisamment éclairées ou dépourvues d'eau et d'installations sanitaires séparées pour les hommes et les femmes. Dans un camp situé au Sri Lanka après le tsunami de 2004 dans l'océan Indien, des résidents masculins auraient déclenché une coupure d'électricité pendant la nuit et auraient agressé des femmes pendant qu'elles dormaient.⁴³ Les femmes et les jeunes filles peuvent également être attaquées lorsqu'elles doivent aller chercher de l'eau à des points isolés ou qui nécessitent de parcourir de longues distances à pied dans des zones non protégées. Il a également été constaté que les femmes et les filles laissées seules pendant de longues périodes au sein de leur foyer, lorsque les parents sont partis reconstruire les maisons ou retrouver des moyens de subsistance, sont plus exposées au harcèlement sexuel et à la violence.

Exploitation sexuelle : L'exploitation sexuelle semble avoir considérablement augmenté dans plusieurs situations d'urgence. L'insécurité alimentaire et le manque d'abris provoqués par la catastrophe y contribuent largement, obligeant les femmes et les jeunes filles à se livrer à des activités sexuelles en échange de biens et de services essentiels. Il s'agit non seulement de l'exploitation sexuelle par des membres de la communauté, mais aussi par des travailleurs humanitaires. Dans certains contextes où les approches de l'aide humanitaire ne tiennent pas compte de la dimension de genre, les indemnités vont généralement aux hommes et ont tendance à se concentrer sur les besoins des hommes (y compris leurs moyens de subsistance particuliers), sans tenir compte des biens perdus par les femmes. Dans le cadre d'une étude qualitative sur l'exploitation sexuelle en situation de catastrophes, le HCR a organisé 15 groupes de discussion impliquant 124 femmes dans cinq camps de personnes déplacées en Haïti après le tremblement de terre ; toutes les participantes s'étaient livrées à des rapports sexuels transactionnels ou en avaient été témoins. Leur motivation première était leur survie, et celle de leurs enfants. Selon l'étude, les femmes se livrent à l'exploitation sexuelle pour nourrir leur famille lorsqu'elles n'ont pas accès à d'autres sources de financement. Avant le tremblement de terre, de nombreuses femmes interrogées n'avaient jamais été contraintes à l'exploitation sexuelle.⁴⁴

Traite des êtres humains: Les données relatives à la traite des êtres humains sont particulièrement difficiles à collecter. Par conséquent, il est difficile de prendre la mesure de son ampleur en situation de catastrophes naturelles. Dans le cadre d'une étude menée par l'IFRC, des personnes interrogées dans plusieurs pays ont déclaré que la traite des êtres

⁴² IFRC, 2015, *Invisibles, inaudibles : la violence basée sur le genre dans les catastrophes, une étude globale*, p.23.

⁴³Violences contre les femmes et catastrophes naturelles : Conclusions de la situation au Sri Lanka après le tsunami, *Violences contre les femmes* 2010 16: 902 Sarah Fisher, p. 909.

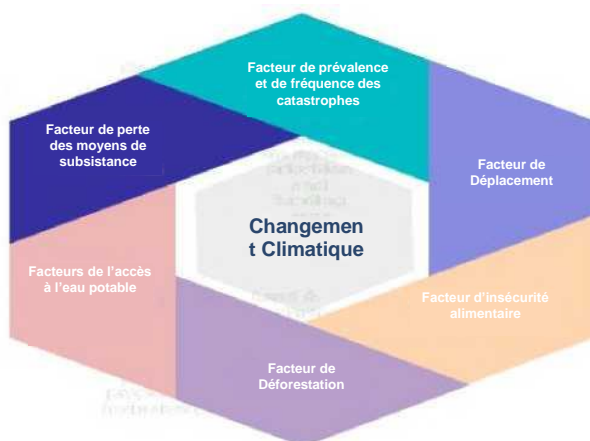
⁴⁴ UNHCR, *Poussées par le désespoir : le commerce du sexe comme stratégie de survie dans les camps de déplacés de Port-au-Prince*(2011), cité par l'IFRC, *Invisibles, inaudibles : la violence basée sur le genre dans les catastrophes, une étude globale*, Décembre 2015, p. 24.

humains était plus probable après une catastrophe, mais elles n’ont pas pu identifier beaucoup de cas spécifiques. « Il est très difficile d’amener les femmes à parler de la violence basée sur le genre, mais au moins, on peut les trouver. Pour ce qui est de celles qui ont été victimes de la traite, elles sont introuvables », explique une chercheuse.⁴⁵ Malgré tout, la traite a été identifiée comme une préoccupation importante dans un certain nombre de contextes post-catastrophes, en particulier à cause du chaos résultant des évacuations massives.

Lier le risque de violence basée sur le genre au changement climatique

Outre certains des facteurs de risque déjà décrits, les réflexions sur les liens entre le changement climatique et le risque de violence basée sur le genre ont permis de générer un certain nombre de « signaux d’alarme » (voir illustration 2).⁴⁶

Par exemple, l’augmentation de la fréquence des catastrophes due au changement climatique est un signal d’alarme du risque de violence basée sur le genre, ne serait-ce qu’en raison de la destruction des infrastructures susceptibles de répondre à la violence basée sur le genre et de l’atténuer. Les mouvements massifs de population exposent les femmes et les jeunes filles à de multiples formes de violence



basée sur le genre lorsqu’elles sont en fuite. L’insécurité alimentaire, comme indiqué plus haut, est un signal d’alarme pour la violence exercée par un partenaire intime, l’exploitation sexuelle, le mariage d’enfants, la traite des êtres humains et d’autres formes de violence basées sur le genre. La déforestation peut mener à l’allongement des routes empruntées par les femmes pour ramasser du bois

Illustration 2 : Changement climatique et violence basée sur le genre: les “signaux d’alarme”

à brûler ainsi que la réduction des moyens de subsistance tirés des produits forestiers, ce qui agite le spectre de la VPI et/ou de l’exploitation sexuelle. Les difficultés d’accès à l’eau qui résultent du changement climatique et des catastrophes naturelles peuvent aussi avoir pour conséquence la nécessité pour les femmes et les filles d’aller plus loin pour se procurer de l’eau. Qui plus est, le manque d’eau potable peut les exposer, ainsi que d’autres membres de la famille, à des risques de maladie, ce qui accroît leur vulnérabilité à la violence. La perte des moyens de subsistance pour les hommes et les femmes, comme nous l’avons déjà souligné, peut contribuer à la VPI, à l’exploitation sexuelle, au mariage d’enfants et à d’autres formes de violence basée sur le genre.

⁴⁵IFRC, *Invisibles, inaudibles : la violence basée sur le genre dans les catastrophes, une étude globale*, décembre 2015, p. 24.

Dans tous les cas de violence basée sur le genre survenant à la suite de catastrophes naturelles et/ou du fait du changement climatique, les schémas de violence basée sur le genre sont préexistants : parallèlement à d'autres formes préexistantes de discrimination et d'inégalité, les catastrophes peuvent servir à rendre la violence basée sur le genre plus visible. On ne saurait trop insister sur le fait que la situation des femmes et des filles avant une situation d'urgence influencera les risques après une situation d'urgence. Il est donc essentiel de comprendre l'ampleur du problème de la violence basée sur le genre dans les zones les plus exposées aux catastrophes naturelles dès la phase de préparation.

Les quelques données disponibles en Asie et dans le Pacifique suggèrent que dans de nombreuses zones exposées aux risques naturels et aux urgences climatiques, la violence à l'égard des femmes est élevée (voir illustration 3). Comme c'est le cas avant la situation d'urgence, les femmes et les filles qui souffrent d'une double ou triple marginalisation en raison d'oppressions cumulées (liées par exemple à l'âge, au handicap, à l'appartenance ethnique, etc.) sont les plus vulnérables.

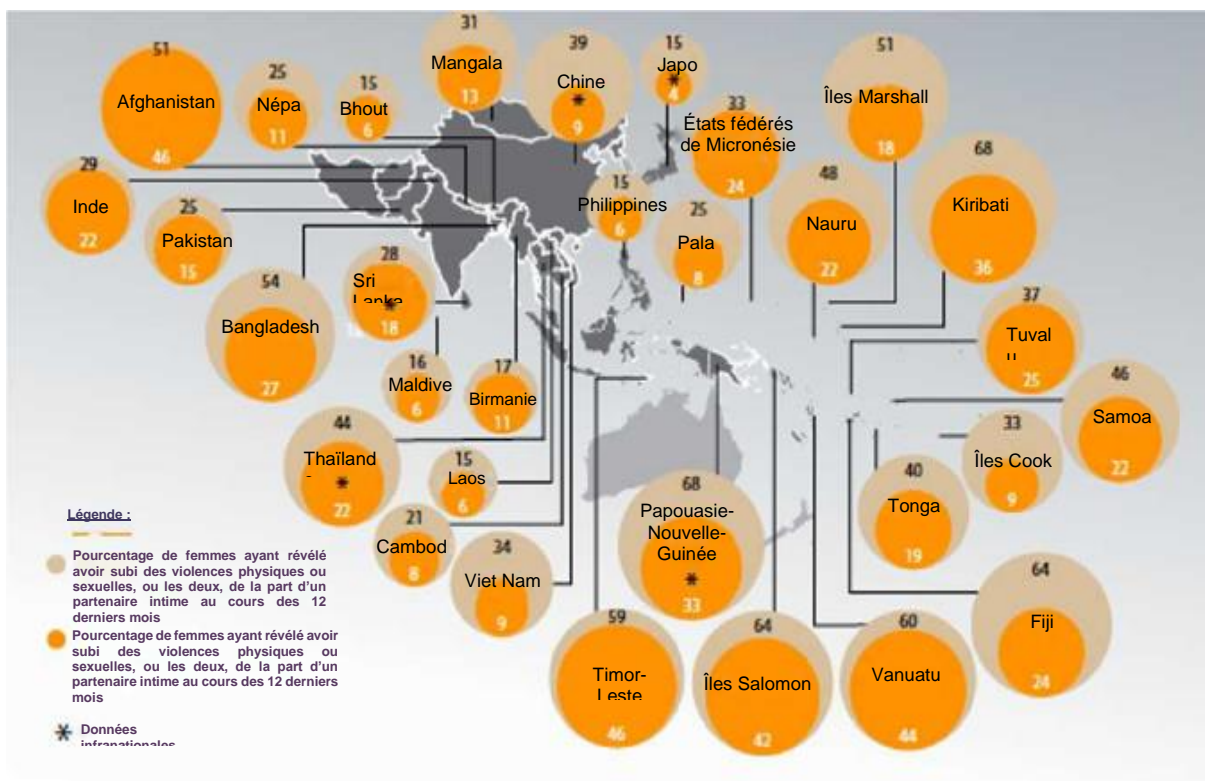


Illustration 3 : Bureau régional du FNUAP pour l'Asie, 2019. Asie-Pacifique Grands événements 2018, p16.

Encadré 2 : Sélection de données sur les cas de violence basée sur le genre lors des catastrophes naturelles en Asie-Pacifique

- Au Bangladesh, les mariages d'enfants ont augmenté après le passage du cyclone Sidr en 2007⁴⁷
- En Inde et au Sri Lanka, des petites filles ont été forcées à se marier à des « veufs du tsunami » qui cherchaient à recevoir des subventions publiques destinées aux familles.⁴⁸
- Dans les îles Salomon, des taux plus élevés de violence basée sur le genre, y compris de viols, ont été signalés après le tsunami de Gizo en 2007.⁴⁹
- Au Sri Lanka, après le tsunami, la violence domestique a été considérée par plus de 4 personnes interrogées sur 5 comme la forme la plus répandue et la plus durable de violence à l'égard des femmes après une catastrophe.⁵⁰
- En Indonésie, à la suite du tremblement de terre de Pidie Jaya et des inondations de Bima en 2016, 13 % des personnes interrogées ont déclaré que les femmes et les filles étaient en état de détresse du fait de l'augmentation de la violence domestique après les catastrophes. Les adolescents, garçons et filles, ont indiqué que le manque de sécurité des logements temporaires a entraîné une augmentation du harcèlement sexuel.⁵¹
- L'enquête nationale de Tonga a révélé que la violence est exacerbée par le fait de vivre avec la famille élargie, la consommation d'alcool et les difficultés économiques rencontrées par les hommes, qui sont des facteurs courants dans la phase de rétablissement après les catastrophes.⁵²
- À Samoa, après le tsunami de 2009 et le cyclone Evan de 2012, la distribution inégale des vivres a créé des frustrations, des troubles et des tensions au sein de la communauté, augmentant indirectement le risque de violence physique entre partenaires intimes.⁵³

Prévention, réduction des risques et réponse à la violence basée sur le genre lors de catastrophes naturelles

*À court terme, les actions humanitaires doivent répondre à la violence et protéger les personnes vulnérables, tandis qu'à long terme, la réduction des risques de catastrophe et le développement doivent s'attaquer aux causes profondes.*⁵⁴

Comme souligné dans les orientations principales mondiales sur la violence basée sur le genre, des lignes directrices de l'IASC au manuel révisé de coordination et aux normes minimales en matière de violence basée sur le genre, bon nombre des responsabilités de prise

⁴⁷ Verma et al. 2013, cité dans Solotaroff J et Prahba Pande R, 2014. *Violence à l'égard des femmes et des filles : Lessons d'Asie du Sud*, Banque mondiale, p. 93.

⁴⁸ UNFPA, 2012, cité dans Solotaroff J and Prahba Pande R, 2014. *Violence à l'égard des femmes et des filles : Lessons d'Asie du Sud*, Banque mondiale, p. 93.

⁴⁹ HCR, 2011. *Protéger les droits des personnes déplacées dans leur propre pays : défis dans le Pacifique*.

⁵⁰ Violences contre les femmes et catastrophes naturelles : Conclusions de la situation au Sri Lanka après le tsunami, *Violences contre les femmes* 2010 16: 902 Sarah Fisher, DOI: 10.1177/1077801210377649, p 907.

⁵¹ IFRC, 2018. *La responsabilité de prévenir et de répondre à la violence sexuelle et sexiste dans les situations de catastrophes et les crises*, p. 12.

⁵² Gouvernement de Tonga, 2014, cité dans *Il est temps d'agir sur le genre, le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe*, ONU Femmes, 2016, p. 27.

⁵³ Le Masson V., Lim S., Budimir M., Podboi J., *Catastrophes et violence contre les femmes et les filles : les catastrophes peuvent-elles ébranler les normes sociales et les relations de pouvoir ?* ODI, 2016 , p. 32

⁵⁴ Bradshaw S., Fordham M., *Femmes, Filles et Catastrophes - Une Revue pour DFID*, DFID, Août 2013, p. 3.

en charge de la violence basée sur le genre lors de catastrophes naturelles sont les mêmes que dans des contextes affectés par des conflits. Dans toutes les catastrophes naturelles, il est crucial d'appliquer des principes directeurs pour une programmation sûre, éthique, et centrée sur les survivantes et l'autonomisation des femmes. Il est également important de partir du principe que la violence basée sur le genre a lieu et de ne pas attendre des données avant de financer ou de lancer des programmes. Les actrices humanitaires doivent se réunir pour garantir une réponse coordonnée qui soutienne et exploite au maximum l'expertise de différents professionnels.

Dans tous les contextes, il est essentiel de mettre en place une réponse multisectorielle spécialisée pour les survivantes, comprenant au minimum des services de santé et de soutien psychosocial dans les premières phases de la réponse, puis ultérieurement, des mécanismes législatifs et judiciaires sûrs. Ces services spécialisés doivent aligner leurs efforts sur ceux déployés par l'ensemble de la communauté humanitaire pour intégrer des stratégies d'atténuation des risques de violence basée sur le genre à leurs domaines d'intervention. Tout ce travail doit être entrepris, dans la mesure du possible, en adoptant des approches qui privilégient les voix et le leadership des femmes et des filles, soutiennent les moyens de subsistance des femmes ainsi que d'autres stratégies d'autonomisation et de changement transformateur, et construisent des systèmes durables capables de prévenir et de répondre à la violence basée sur le genre à long terme.

Et pourtant, en dépit de l'apparente similarité des réponses à la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence liées aux conflits et aux catastrophes naturelles, il existe des différences importantes qui devront orienter la planification et l'expansion des actions de prévention, d'atténuation des risques et de réponse à la violence basée sur le genre dans les situations de catastrophes. Les enseignements tirés de l'Asie et du Pacifique (ainsi que d'autres zones de catastrophes dans le monde entier) illustrent certaines de ces différences. Plusieurs exemples sont résumés ci-dessous. Cette liste n'est ni exhaustive ni universelle ; elle tente plutôt de pointer certaines caractéristiques qui semblent être spécifiques aux catastrophes naturelles et qui doivent être prises en compte dans les programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans ce contexte.

- 1. Les réponses aux catastrophes naturelles, en particulier dans des contextes non conflictuels, sont de plus en plus gérées par les gouvernements nationaux et les mécanismes régionaux. La communauté internationale peut être sollicitée pour des domaines d'assistance spécifiques.**

Comme mentionné précédemment, l'Asie et le Pacifique illustrent une tendance vers la nationalisation de réponse aux catastrophes dirigée par le gouvernement, souvent en collaboration avec l'armée, la société civile et le secteur privé. L'assistance aux réponses gouvernementales est un aspect crucial de la localisation, conformément aux objectifs de l'action humanitaire énoncés dans le Grand Bargain. Cela signifie cependant que l'efficacité de la réponse repose sur le leadership et les capacités des acteurs nationaux et locaux. En tant que tels, les acteurs humanitaires internationaux ont la responsabilité de soutenir le renforcement des capacités dans le cadre de la planification de la préparation. Plutôt que d'attendre qu'une catastrophe se produise, et particulièrement dans des contextes vulnérables aux catastrophes cycliques, les actrices de la lutte contre la violence basée sur le

genre doivent œuvrer pour des améliorations continues dans les systèmes de prévention, d'atténuation des risques et de réponse aux survivantes. Le Manuel de coordination sur la violence basée sur le genre souligne que :

Le renforcement des capacités au titre de la préparation aux situations d'urgence consiste à donner aux partenaires de la lutte contre la violence basée sur le genre et aux communautés les moyens de réagir en cas de catastrophe ou de recrudescence d'une crise. Il ne s'agit pas d'un processus descendant, dans lequel les responsables de la coordination déterminent les besoins et les capacités des membres du groupe de coordination. Il s'agit plutôt d'un processus collaboratif dans lequel le gouvernement, la population touchée, et les acteurs locaux et internationaux de la lutte contre la violence basée sur le genre améliorent leurs compétences en matière de coordination et d'intervention dans le cadre de la préparation.⁵⁵

Il est important de souligner que ce renforcement des capacités doit se concentrer non seulement sur le renforcement des capacités des partenaires au niveau national, mais également au niveau infranational, qui est souvent négligé. Un rapport de recherche de 2016 sur « L'intégration du genre dans la gestion des catastrophes en Indonésie » semble avoir constaté une méconnaissance de l'intégration de la dimension du genre au niveau provincial.⁵⁶ Reprenant les enseignements tirés des catastrophes aux Philippines, des efforts ciblés ont été entrepris dans ce pays pour renforcer les capacités au niveau sous-national (voir Encadré 2).

⁵⁵ Manuel de coordination du Domaine de responsabilité de la violence basée sur le genre, p. 118.

⁵⁶ Siahann, 2016, cité dans l'IFRC, 2018. *La responsabilité de prévenir et de répondre à la violence sexuelle et sexiste en cas de catastrophes et de crises*, p. 75.

Encadré 2 : La localisation aux Philippines

Aux Philippines en 2015, le FNUAP et l'USAID ont collaboré sur une initiative de renforcement des capacités en matière de préparation aux situations d'urgence pour développer les compétences des acteurs impliqués dans la réponse au typhon Haiyan. À la demande du Département des affaires sociales et du développement (DSWD) du gouvernement, le projet a organisé la formation d'une Équipe d'intervention rapide (RRT) dans chaque région. Celle-ci pouvait être déployée dans les zones sinistrées dans un délai de 24 à 48 heures pour intervenir en cas d'urgence liée à la violence basée sur le genre. En même temps, le projet a formé des membres des mécanismes de protection interinstitutions, des ONG et de l'unité de protection des femmes et des enfants (WCPU) au centre médical régional de niveau 2 dans une zone exposée aux catastrophes. Grâce à cette initiative, un ensemble d'acteurs nationaux pouvait être déployé dans les interventions futures en cas de catastrophe. Ce projet de 2015 a récemment été étendu à un programme plus intensif destiné aux acteurs gouvernementaux et aux ONG, qui actualise les compétences et forme de nouveaux intervenants à la réponse à la violence basée sur le genre en situation d'urgence. Cette formation est organisée en collaboration avec une université. Dans le cadre de ce programme, chaque participant doit réaliser un plan d'action de réponse aux catastrophes destiné à ses organisations et ses collègues déployées dans d'autres zones locales. La mise en œuvre du plan d'action doit être achevée pour que les participants reçoivent le certificat de l'université attestant de leurs compétences en matière de réponse en situation d'urgence.

Extrait de : Manuel de coordination du domaine de responsabilité de la violence basée sur le genre, p. 120, https://gbvaor.net/sites/default/files/2019-07/Handbook%20for%20Coordinating%20GBV%20in%20Emergencies_fin.pdf.

Autre avancée pour les acteurs de la lutte contre la violence basée sur le genre lié à la localisation dans la réponse aux catastrophes, les partenaires internationaux peuvent être sollicités pour répondre à des demandes très spécifiques pendant les urgences, comme par exemple faciliter la distribution de vivres. Ces responsabilités spécifiques peuvent offrir aux acteurs de la lutte contre la violence basée sur le genre l'occasion de travailler directement

avec le gouvernement, en particulier lorsqu'il a imposé des restrictions strictes à la réponse internationale, pour sensibiliser à l'importance de la prise en charge de la violence basée sur le genre en situation d'urgence, et pour former des partenariats en vue d'une réponse plus coordonnée et plus complète.

Dans un exemple, certains pays de la région Asie-Pacifique s'appuient sur un projet pilote de repositionnement de trousse de santé reproductive, dans le cadre des efforts du FNUAP pour soutenir la mise en œuvre du Service Minimum Initial (MISP). Des trousse repositionnées ont pu être utilisées lors de la phase aiguë du séisme au Népal en 2015 et lors de la réponse au cyclone Winston aux Fidji en 2016. Plusieurs entretiens réalisés lors d'une évaluation de la réponse humanitaire du FNUAP ont indiqué la valeur ajoutée de la

distribution de kits de dignité en tant que stratégie pour initier des conversations sur l'importance des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre.⁵⁷

2. Les réponses aux catastrophes naturelles sont influencées par des lois, des politiques et des directives de réduction des risques de catastrophe élaborées avant la crise.

Le succès de la localisation dépend souvent de l'inclusion de la lutte contre la violence basée sur le genre dans les lois, les politiques et les directives associées à la réduction des risques de catastrophe. Cependant, sans points d'entrée ou occasions régulières d'échanger avec le gouvernement, il peut s'avérer compliqué pour les acteurs de la lutte contre la violence basée sur le genre d'influencer les lois et les politiques. Le système de sous-groupes sectoriels, même dans des contextes où les acteurs internationaux ne dirigent pas les interventions, peut être une approche utile. Dans la région Asie-Pacifique, par exemple, les agendas de réduction des risques de catastrophe favorisent de plus en plus des approches incluant la dimension de genre, avec une certaine reconnaissance de la nécessité d'initiatives sensibles au genre. L'attention portée à la violence basée sur le genre reste cependant faible. Pour remédier à ce problème, et en premier lieu, certains pays dotés de sous-groupes sectoriels ont élaboré des plans de contingence intersectoriels qui tiennent compte de la violence basée sur le genre et mettent en évidence les normes minimales pour la réponse à la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence.⁵⁸ Au Vanuatu, la création du sous-groupe sectoriel Genre et Protection après le passage du cyclone tropical Pam en mars 2015 a « nettement renforcé l'environnement favorable » et facilité les activités de plaidoyer en matière d'attention à la violence basée sur le genre lors d'urgences ultérieures.⁵⁹

Le développement de systèmes d'alerte précoce qui garantissent la participation des femmes et des filles est un aspect souvent négligé de l'intégration de l'attention à la violence basée sur le genre dans les mesures de réduction des risques de catastrophe, y compris dans les mesures de préparation, telles que la planification des interventions d'urgence. C'est une des raisons pour lesquelles les femmes ont payé un plus lourd tribut que les hommes et les garçons lors des catastrophes naturelles en Asie et dans le Pacifique. Les données suggèrent pourtant que lorsque les femmes sont impliquées dans la conception et la mise en œuvre des systèmes d'alerte précoce, elles sont plus susceptibles de recevoir ces alertes et de réagir. Les réseaux sociaux qui peuvent être utilisés (et renforcés) dans le cadre des systèmes d'alerte précoce peuvent également être mobilisés pour permettre une réponse plus efficace et efficiente, y compris en ce qui concerne la violence basée sur le genre.⁶⁰

L'exclusion presque systématique de la question de la violence basée sur le genre des

⁵⁷ FNUAP, *Évaluation du soutien du FNUAP à la prévention, à la réponse et à l'élimination de la violence basée sur le genre et des pratiques néfastes, 2012-2017*, Étude de cas régionale pour l'Asie et le Pacifique, 2018, p. 29.

⁵⁸ Manuel de coordination du domaine de responsabilité de la violence basée sur le genre, 2019, p 21, https://gbvaor.net/sites/default/files/2019-07/Handbook%20for%20Coordinating%20GBV%20in%20Emergencies_fin.pdf.

⁵⁹ Australian Aid and Care, 2018, *Approches prometteuses pour la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles*, p 13.

⁶⁰ Bradshaw S., Fordham M., *Femmes, Filles et Catastrophes - Un examen pour DFID*, p 11., Août 2013.

programmes de réduction des risques de catastrophe reflète aussi bien qu'elle renforce les inégalités structurelles, qui doivent faire l'objet d'efforts de prévention.⁶¹ Cependant, la prévention de la violence basée sur le genre ne fait généralement pas partie des plans et des politiques de réduction des risques de catastrophe. Les études de cas de la partie 3 indiquent que même si des efforts de prévention sont entrepris dans la réponse à la violence basée sur le genre, ils se concentrent souvent sur des campagnes d'information, d'éducation et de communication à court terme. Celles-ci ne semblent pas, d'après les recherches mondiales, avoir eu un impact significatif sur la réduction de la violence basée sur le genre. Dans le cadre de la réduction des risques et de la réponse d'urgence, il est important que les programmes de RRC incluent – et soulignent l'importance – des efforts de prévention à violence basée sur le genre fondée sur des données probantes. Il s'agit là d'inclure non seulement le changement des normes sociales dans le cadre de la RRC, mais aussi d'améliorer les lois et les politiques qui soutiennent l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, tout en venant en aide aux survivantes et en luttant contre l'impunité des auteurs.⁶²

3. Dans les pays confrontés à des catastrophes naturelles cycliques, les données sont de plus en plus reconnues comme cruciales pour orienter la préparation et améliorer la réponse d'urgence.

L'attention croissante portée à la collecte de données démographiques pour la préparation aux catastrophes offre l'occasion aux acteurs de la lutte contre la violence basée sur le genre de mettre en lumière et d'attirer l'attention sur la violence basée sur le genre dans les mesures de préparation et de réponse. Les lignes directrices de l'IASC soulignent que la lutte contre la violence basée sur le genre en situation d'urgence ne doit pas dépendre de données sur l'ampleur du problème (et que les intervenants humanitaires doivent partir du principe que la violence basée sur le genre a lieu). Toutefois, le développement de systèmes de données relatives à la violence basée sur le genre dans le cadre de préparation et d'intervention en situation de catastrophes peut soutenir les efforts de plaidoyer et permettre un meilleur ciblage des femmes et des filles exposées à des risques. Il est donc nécessaire de mettre en place des évaluations, des analyses de la situation et d'autres recherches dans le cadre de la préparation, afin d'établir des données de référence sur la nature et l'ampleur des différentes formes de violence basée sur le genre, ainsi que sur les services disponibles pour y faire face dans les communautés à risque. Il faudrait également, dans la mesure du possible, qu'un système de gestion des informations sur la violence basée sur le genre destiné aux prestataires de services soit en place avant l'urgence.

⁶¹ Bradshaw S., Fordham M., Août 2013, *Femmes, Filles et Catastrophes - Une Revue pour DFID*, p. 17.

⁶² IFRC, *Invisibles, inaudibles : la violence basée sur le genre dans les catastrophes, une étude globale*, Décembre 2015, p 26.

Encadré 3 : Amélioration des processus d'évaluation rapide au Népal

En 2012, au Népal, une note d'orientation interorganisations a été mise à jour et intégrée au modèle de MIRA standard. Elle fournit des conseils question par question aux planificatrices d'évaluation et aux enquêtrices, y compris en ce qui concerne la violence basée sur le genre. Elle leur explique les questions à poser, quand, où, et comment aborder les problèmes de violence basée sur le genre sans compromettre la sécurité des répondants. La note d'orientation et la formation ont été intégrées dans le plan de préparation aux catastrophes et incorporées dans le processus d'évaluation après le séisme de 2015.

Extrait de Manuel de coordination du domaine de responsabilité de la violence basée sur le genre, p 97, https://gbvaor.net/sites/default/files/2019-07/Handbook%20for%20Coordinating%20GBV%20in%20Emergencies_fin.pdf

Les enseignements tirés du typhon Haiyan⁶³ et d'autres urgences ont également souligné l'importance de veiller à ce que la violence basée sur le genre soit prise en compte dans les évaluations multisectorielles initiales rapides (MIRA) pendant la phase de préparation et de planification, et pas seulement au début de l'urgence (voir Encadré 3). Le Domaine de responsabilité Violence basée sur le genre recommande notamment que, dans les zones exposées aux catastrophes et les situations d'urgence complexes en particulier, le sous-groupe sectoriel VBG (et les organismes chefs de file) doivent veiller à ce que la prise en compte des risques dans les programmes inclue l'élaboration de modèles de MIRA/IRNA et une formation sur l'intégration de la VBG dans les évaluations initiales rapides des besoins.. Le sous-groupe sectoriel peut dresser la liste des personnes formées aux questions de violence basée sur le genre et à la conduite d'évaluation auxquelles il peut faire appel pour participer aux évaluations en cas d'urgence soudaine.⁶⁴

4. Les catastrophes naturelles peuvent considérablement endommager les infrastructures, en particulier dans les zones les plus durement touchées. Il faut en tenir compte dans la réponse à la violence basée sur le genre.

En raison des destructions massives, des acteurs se trouvant en dehors de la région touchée, déployés pour une réponse rapide, sont souvent sollicités. Les gouvernements de la région Asie-Pacifique peuvent choisir l'armée comme premier intervenant. Dans le cas des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre, l'engagement de ces acteurs peut impliquer la nécessité de soutenir les groupes et organisations de femmes pour qu'elles entreprennent des actions mobiles. Aux Philippines, le FNUAP a formé un groupe local de personnes nationales qui peuvent être recrutées pour jouer un rôle dans la lutte contre la violence basée sur le genre en situation de crise.⁶⁵

Dans le même temps, la formation des acteurs vivant dans des environnements exposés aux catastrophes cycliques peut largement contribuer à garantir une aide sur le terrain avant que

⁶³ Rapport sur le terrain de Refugees International, 2014. *Philippines : La nouvelle approche de la réponse d'urgence laisse de côté les femmes et les filles.*

⁶⁴ Manuel de coordination du Domaine de responsabilité de la violence basée sur le genre, p. 97.

⁶⁵Évaluation du FNUAP, p. 27

les intervenants extérieurs ne soient en mesure d'accéder aux communautés. Dans le cadre de l'élaboration de procédure opérationnelle standard en matière de violence basée sur le genre, des données peuvent être collectées au cours de la phase de préparation sur la disponibilité et la qualité des services. Elles seront ensuite ajustées en fonction des agences capables de continuer à fournir des services immédiatement après une catastrophe. Les études de cas de la section 3 illustrent des stratégies qui comprennent le soutien aux organisations féminines locales de lutte contre la violence basée sur le genre, ainsi que la mise en place de groupes de surveillance communautaires dirigés par des femmes dans les zones touchées par des catastrophes naturelles.

Les leçons tirées de ces situations d'urgence, et d'autres, illustrent cependant que les investissements dans une formation *continue*, le développement des capacités et le soutien technique aux groupes et organisations de femmes, notamment locales, sont essentiels pour garantir une programmation sûre et éthique, en particulier dans les contextes où l'expertise préexistante en matière de violence basée sur genre est limitée. En outre, le bien-être des intervenantes locales est une composante souvent négligée de la réponse, mais particulièrement importante lorsque les prestataires de services sont issus de la communauté touchée par la catastrophe ou des zones voisines.

5. La réponse peut être plus courte, et la transition vers le rétablissement plus rapide.

Dans de trop nombreux cas, le relèvement tend à se concentrer sur les infrastructures, laissant de côté les questions relatives aux droits des femmes, à la violence basée sur le genre et à l'égalité des genres. Toutefois, les données mondiales montrent que le relèvement et la résilience sont liés aux progrès en matière d'égalité des genres. Par exemple, là où les inégalités de genres sont les plus fortes, l'instabilité étatique est généralement plus grande.⁶⁶ Bien que cet aspect soit largement reconnu dans les Objectifs de développement durable, il n'est pas souvent pris en compte dans l'élaboration des priorités en matière de relèvement dans les régions touchées par les catastrophes.

Cette réalité appelle les acteurs de la lutte contre la violence basée sur le genre à s'engager activement dans l'élaboration de cadres de relèvement, aussi bien dans le processus de planification national, que dans la planification stratégique des partenaires pour la coordination de la lutte contre ce fléau. Il leur faudra notamment veiller à ce que la violence basée sur le genre soit prise en compte dans les cadres politiques et juridiques, dans les plans de relèvement sectoriels et dans les cadres de suivi et d'évaluation (S&E) pour le relèvement.⁶⁷

L'élaboration d'une stratégie de relèvement axée sur la violence basée sur le genre offre là encore une occasion d'impliquer les groupes et organisations de femmes, notamment locales,

⁶⁶Voir, par exemple, Crespo-Sancho, C. 2017. *Le rôle du genre dans la prévention des conflits violents*. Document de référence pour l'étude phare des Nations Unies et de la Banque Mondiale, *Les Chemins de la Paix : approches inclusives de la prévention des conflits violents*. Banque Mondiale, Washington, DC.

⁶⁷Fonds mondial pour la réduction des catastrophes et le relèvement, Banque mondiale, ONU Femmes et Union européenne, 2018. *Série d'orientations sur le relèvement après une catastrophe : Égalité des genres et autonomisation des femmes dans le relèvement après une catastrophe*, p. 13.

dans les actions prioritaires qui impliquent des mesures à long terme visant à réduire ce fléau, comme l'amélioration des moyens de subsistance des femmes, et dans d'autres stratégies pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. La promotion de la participation et du leadership des femmes dans la planification et les processus de relèvement peut contribuer à « faire passer le statut des femmes de victimes à agents du changement dans la société ». Elle soutiendrait également les efforts visant à intégrer la question du genre dans la gestion des catastrophes.⁶⁸

6. Les mécanismes de financement peuvent être différents s'il s'agit d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit.

L'exemple de l'Asie-Pacifique montre que le financement de la réponse aux catastrophes peut être différent de celui des conflits. Non seulement le financement des secours en cas de catastrophe a tendance à se faire sur des cycles plus courts, mais il provient de moins en moins des mécanismes de financement de l'aide humanitaire mondiale. Les gouvernements exerçant un contrôle accru sur la gestion des ressources, le recours au financement direct et bilatéral des gouvernements des pays touchés pourrait augmenter. Les envois de fonds de l'étranger peuvent jouer un rôle important, en particulier dans la phase de relèvement, et avoir un impact sur les personnes qui, au sein des communautés, ont le plus de chances de récupérer rapidement leurs maisons et leurs autres pertes. Les dons à des tiers et les micro-dons ont également pris de l'importance ces derniers temps.

La communauté humanitaire spécialisée dans la violence basée sur le genre doit donc être au fait des mécanismes de financement alternatifs. Elle doit comprendre que ces changements peuvent engendrer une baisse des financements des ONG locales (via les ONG internationales et les agences des Nations unies), ce qui aurait un impact sur la disponibilité des services. De même, il est important, lors de la conception des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre, d'anticiper la probabilité d'un retour relativement rapide aux fonds de développement après les phases initiales de la catastrophe, et de planifier la programmation en conséquence. Une stratégie qui tient compte de cette réalité consiste à soutenir les efforts des organisations de femmes locales qui commencent à s'attaquer à la VBG, par exemple en leur offrant une formation sur la manière d'accéder au financement du développement lorsque les fonds d'urgence se tarissent.

3. Études de cas en Asie et dans le Pacifique

Note : Ces études de cas mettent en lumière quelques exemples de bonnes pratiques et d'enseignements tirés des interventions en matière de violence basée sur le genre en Asie et dans le Pacifique. Elles ne visent pas à fournir un résumé détaillé de tous les aspects de la réponse à la violence basée sur le genre dans ces catastrophes.

⁶⁸ASEAN, *Les femmes dans les catastrophes naturelles : Conclusions indicatives de l'étude thématique La question du genre dans les réponses institutionnelles*, juillet 2018, p. 28

Tremblement de terre et tsunami dans le Sulawesi central, en Indonésie, 2018

Située entre l'océan Indien et l'océan Pacifique, l'Indonésie est particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles, notamment aux tremblements de terre, aux tsunamis et aux éruptions volcaniques. Le 28 septembre 2018, un important tremblement de terre a frappé le Sulawesi central, provoquant un tsunami et une liquéfaction des sols, qui ont touché 1,5 million de personnes.⁶⁹ Cette triple catastrophe a causé des dégâts considérables. Plus de 4 000 personnes ont perdu la vie et de nombreuses autres ont été blessées.⁷⁰ Quelque 100 000 maisons ont été détruites, ce qui a entraîné de nombreux déplacements de population.⁷¹ Les villes de Palu et de Donggala, ainsi que les districts de Sigi et de Parigi Moutong ont été les zones les plus touchées.

En réponse à la crise, le gouvernement indonésien a demandé au Centre de coordination de l'ASEAN pour l'assistance humanitaire à la gestion des catastrophes de servir d'intermédiaire dans l'aide financière et non financière. L'agence nationale de gestion des catastrophes, Badan Nasional Penanggulangan Bencana (BNPB), a coordonné la réponse dans le pays sous la direction générale du ministre de coordination pour les affaires politiques et de sécurité. Le gouvernement indonésien a imposé des restrictions sur la nature du soutien international et a insisté pour que l'aide soit acheminée par l'intermédiaire des intervenants humanitaires nationaux et locaux. Au cours des premières semaines de la réponse, 95 % des activités signalées ont été mises en œuvre par le gouvernement et les ONG nationales.⁷² Bien que la réponse ait été clairement gérée par le gouvernement, plusieurs agences internationales ont été invitées à apporter leur soutien, notamment l'UNFPA, en particulier sur les questions de violence basée sur le genre et de santé sexuelle et reproductive.

L'Équipe Humanitaire Pays (HEP) dirigée par les Nations unies a publié un plan humanitaire suite au tremblement de terre dans le Sulawesi central le 5 octobre 2018. Elle a lancé un appel de 50,5 millions de dollars pour fournir une aide humanitaire, dont 2,2 millions de dollars (4 %) étaient destinés à la prévention et à la réponse à la VBG.⁷³ Le plan humanitaire fait notamment référence aux effets des catastrophes naturelles sur les femmes et à la vulnérabilité particulière des femmes et des filles à la violence basée sur le genre : « *Ces catastrophes ont tendance à perpétuer et à exacerber les inégalités de genres préexistantes, exposant les femmes et les filles à davantage de risques, d'exploitation et de vulnérabilité* ». ⁷⁴ Toutefois, le document ne fait que peu de références aux besoins humanitaires spécifiques des femmes et des filles.

⁶⁹ *Plan de réponse au tremblement de terre du Sulawesi central* (2018) p 1.

⁷⁰ <https://reliefweb.int/report/indonesia/indonesia-57000-people-homeless-one-year-after-sulawesi-earthquakes-tsunami-and>.

⁷¹ Ibid

⁷² Action Aid (2019), *Montrer l'exemple : Localisation dirigée par des femmes dans le Sulawesi central : vers une transformation qui favorise le changement des normes liées au genre*, p 14.

⁷³ Ibid. p. 3 et 20.

⁷⁴ *Plan humanitaire suite au tremblement de terre du Sulawesi central* (2018), p. 3.

Lutte contre la violence basée sur le genre

Selon l'*Enquête nationale indonésienne sur l'expérience de vie des femmes* de 2016, une femme indonésienne sur trois âgée de 15 à 64 ans a déclaré avoir subi des violences physiques ou sexuelles au cours de sa vie, et 9,4 % d'entre elles ont subi des violences au cours des 12 mois précédents l'étude.⁷⁵ Les mariages d'enfants et les mariages forcés sont également monnaie courante dans le Sulawesi central, où l'on estime que 18 % des femmes se marient avant d'avoir atteint leur majorité.⁷⁶

Les principales conclusions d'une analyse rapide sensible au genre entreprise par CARE International en octobre 2018 ont souligné qu'avant la crise, dans le Sulawesi central, les femmes et les filles avaient un accès limité à l'éducation, à la terre, aux moyens de subsistance et aux droits de succession, qu'elles avaient peu de contrôle sur les ressources du ménage et qu'elles étaient dans l'ensemble exclues de la vie publique.⁷⁷ Les hommes étaient traditionnellement considérés comme les chefs de famille, et plus susceptibles d'assister à des événements publics et à des réunions communautaires, ce qui faisait d'eux les gardiens de toute information reçue par leurs femmes et leurs filles.⁷⁸

Après la crise, les dégâts sur les jardins potagers ont empêché les femmes de vendre les excédents maraîchers, ce qui a réduit leurs revenus. Les membres les plus pauvres de la communauté (en particulier les mères célibataires et les veuves) ont eu du mal à acheter des biens essentiels tels que l'eau et la nourriture, et ont eu besoin d'aide pour construire des abris. Les difficultés économiques ont rendu les femmes et les jeunes filles plus vulnérables à l'exploitation et aux abus sexuels. Les difficultés accrues d'accès à l'eau potable et le manque d'installations sanitaires ont également augmenté les risques d'exposition à la violence pour les femmes et les jeunes filles. Les femmes en situation d'handicap ont été identifiées comme étant particulièrement exposées.

Au début de l'intervention d'urgence, le FNUAP a travaillé avec le gouvernement pour établir le sous-groupe de protection des droits des femmes au niveau provincial. Celui-ci a commencé par cartographier les organisations, les programmes et les services communautaires, et par créer un système de référencement pour les survivantes de violence basée sur le genre.⁷⁹ Le sous-groupe sectoriel a également mis en place des cartes répertoriant, au moyen de l'outil 4W, le travail de ses membres afin d'éviter les doublons dans les activités et de combler les lacunes de l'intervention.⁸⁰

⁷⁵Ibid. p. 2.

⁷⁶Ibid. p. 2.

⁷⁷Consulter : Heather Cole (2018), *CARE, Analyse rapide du genre dans le tremblement de terre et le tsunami de Sulawesi en Indonésie, Version 2*.

⁷⁸Consulter : ONU Femmes (2018), *Alerte sur le genre et l'inclusion : séisme et tsunami dans le Sulawesi central*. P.1.

⁷⁹*Rapport de situation # 1 de l'Équipe Humanitaire Pays pour le tremblement de terre et le tsunami dans le Sulawesi central (au 9 octobre 2018)* p. 6.

⁸⁰*Rapport de situation # 3 de l'Équipe Humanitaire Pays pour le tremblement de terre et le tsunami dans le Sulawesi central (au 16 octobre 2018)*, p. 6.

Avec le soutien du FNUAP, des espaces dédiés aux femmes ont été créés par les acteurs gouvernementaux et les organisations des droits des femmes locales, afin de permettre aux femmes et aux filles d'accéder à un soutien psychosocial et à des services de gestion des cas de violence basée sur le genre, ainsi qu'à des kits de dignité.⁸¹ Deux organisations locales dirigées par des femmes et soutenues par le FNUAP, Libu Perempuan et KPKPST, ont également permis aux survivantes d'accéder à des moyens de subsistance.⁸² Le FNUAP a collaboré avec le ministère de la santé pour organiser et dispenser une formation au personnel des établissements de santé sur les procédures opérationnelles standard en matière de violence basée sur le genre et sur la gestion clinique du viol, et a notamment fourni des traitements de prophylaxie post-exposition et des moyens de contraception.⁸³

Des informations sur la disponibilité des services de lutte contre la violence basée sur le genre ont été diffusées à la radio en coopération avec MS Radio, l'une des stations locales les plus populaires de Palu, avec une portée potentielle d'environ 40 000 auditrices.⁸⁴ Le FNUAP a distribué des supports d'information, d'éducation et de communication (IEC) dans les espaces dédiés aux femmes ainsi que dans les centres et postes de santé.⁸⁵

ONU Femmes a spécifiquement entrepris des recherches pour examiner les mesures d'atténuation des risques dans la réponse du gouvernement, et a publié ses conclusions en novembre 2018. Elle a constaté que 63 % des sites n'avaient pas de structure de gestion des camps en place.⁸⁶ Les abris surpeuplés, le manque d'électricité et d'éclairage et l'absence de systèmes de sécurité (tels que des serrures), rendaient les femmes et les filles plus inquiètes et vulnérables face à la violence basée sur le genre. Les points de collecte d'eau ont également été identifiés comme dangereux, et 87 % des sites ne disposaient pas de toilettes séparées pour les hommes et les femmes.⁸⁷ Pour œuvrer à l'atténuation des risques avec les partenaires gouvernementaux, le sous-groupe sectoriel a d'abord embauché une consultante chargée d'élaborer une série de recommandations et de listes de contrôle pour les autres secteurs. Ces mesures avaient pour objectif d'atténuer le risque de violence basée sur le genre en accordant une attention particulière à la santé, à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, aux abris, ainsi qu'à la coordination et à la gestion des camps.⁸⁸

Bonnes pratiques et enseignements tirés

Collaboration multisectorielle et réduction des risques. Les intervenants spécialistes de la violence basée sur le genre ont été quelque peu limités dans leur capacité à promouvoir des mesures de réduction des risques de ce fléau. En effet, le gouvernement n'en faisait pas une priorité dans sa réponse à la catastrophe et ne la prenait pas pleinement en compte. Pour

⁸¹*Rapport de situation # 3 de l'Équipe Humanitaire Pays pour le tremblement de terre et le tsunami dans le Sulawesi central (au 16 octobre 2018)*, p. 6.

⁸²Entretiens avec Elisabeth Adelina Sidabutar et Risya Ariyani Kori, FNUAP

⁸³Entretiens avec Elisabeth Adelina Sidabutar et Risya Ariyani Kori, FNUAP

⁸⁴*Rapport de situation # 9 de l'Équipe Humanitaire Pays (au 23 novembre 2018)*, p. 6.

⁸⁵Entretiens avec Elisabeth Adelina Sidabutar et Risya Ariyani Kori, FNUAP

⁸⁶ Ibid p. 7.

⁸⁷ Ibid p. 5.

attirer l'attention du gouvernement sur l'importance de l'atténuation des risques de violence basée sur le genre, le FNUAP et d'autres partenaires ont créé des listes de contrôle accessibles pour les acteurs du secteur.

Soutien à localisation et à la durabilité de la lutte contre la violence basée sur le genre.

Conformément aux ordres gouvernementaux, l'intervention a été menée au niveau local. Le FNUAP a soutenu l'identification et le renforcement des capacités des partenaires locaux pour fournir un soutien psychosocial et des services de gestion clinique des victimes de viol. Tous les espaces dédiés aux femmes proposaient un soutien psychosocial, et toutes les cliniques mobiles de santé reproductive étant préparées à fournir une gestion clinique de viol menée par des infirmières formées au sein des communautés locales. Le FNUAP a également accompagné les autorités locales dans l'amélioration de ses capacités à coordonner la lutte contre la violence basée sur le genre. Bien que le soutien aux partenaires locaux ait été apporté dans le cadre d'une situation d'urgence et dans un environnement composé en grande partie d'abris temporaires, les systèmes de coordination et d'orientation resteront en place après le relèvement.

S'appuyer sur les progrès réalisés lors de la catastrophe pour améliorer la réponse à la violence basée sur le genre au niveau national.

Les gouvernements provinciaux et nationaux ayant reconnu l'importance des interventions en matière de violence basée sur le genre dans le Sulawesi central, le FNUAP et d'autres partenaires disposaient d'une fenêtre de tir pour enjoindre le gouvernement national à intégrer l'attention à la violence basée sur le genre dans la préparation aux catastrophes futures. Si le gouvernement indonésien a mis en place un cadre politique et législatif pour promouvoir les droits des femmes et la protection contre la VBG, ces engagements peuvent encore être mis en avant dans le cadre plus large de la gestion des catastrophes, y compris au sein de l'Agence indonésienne de lutte contre les catastrophes (le BNPB) et dans ses politiques et systèmes associés.⁸⁹ Le FNUAP continue de travailler avec le gouvernement pour élaborer une stratégie plus efficace de lutte contre la violence basée sur le genre sur la base des enseignements tirés dans le Sulawesi central. Il est à espérer que ces efforts intégreront et soutiendront les réseaux et organisations de la société civile féminine.

La situation des réfugiés Rohingya durant les moussons au Bangladesh en 2018

La discrimination généralisée, la torture, l'emprisonnement, le viol et d'autres formes de violences à l'encontre des Rohingyas dans l'État de Rakhine, au Myanmar, ont entraîné des vagues de déplacement pendant de nombreuses années.⁹⁰ En août 2017, après une recrudescence des hostilités, on estime que 745 000 Rohingyas (dont 400 000 enfants) ont fui vers Cox's Bazar au Bangladesh.⁹¹ En janvier 2019, plus de 900 000 réfugiés rohingyas avaient

⁸⁹Action Aid (2019), *Montrer l'exemple : Localisation dirigée par des femmes dans le Sulawesi central : Vers une action transformatrice en matière de genre*, p 27.

⁹⁰ Ibid, p. 10.

⁹¹Plan d'intervention conjoint à la crise humanitaire des Rohingyas de janvier à décembre 2019. Disponible à l'adresse : https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/2019_jr_p_for_rohingya_humanitarian_crisis_compressed.pdf (consulté le 6/11/2019) p. 10.

été déplacés au Bangladesh, la grande majorité résidant dans des camps surpeuplés à Cox's Bazar.⁹²

Plus de la moitié (52 %) des réfugiées rohingyas sont des femmes et des filles, dont beaucoup ont été exposées à des violences sexuelles dans leurs villages et pendant leur fuite vers le Bangladesh. Dans les camps de réfugiés de Cox's Bazar, les femmes et les filles sont toujours vulnérables aux risques de violence basée sur le genre, notamment à la violence entre partenaires intimes, au mariage précoce et forcé, à la traite et l'exploitation. Les adolescentes plus âgées seraient particulièrement vulnérables, dans la mesure où elles ne sont pas scolarisées et que leurs moyens de subsistance sont limités.⁹³

Le gouvernement du Bangladesh est en charge de la réponse humanitaire. Suite à l'arrivée en masse de réfugiés en 2017, le ministère de la gestion des catastrophes a mandaté le Commissaire chargé du rapatriement des réfugiés et des secours (RRRC) pour assurer la coordination opérationnelle de la réponse aux réfugiés rohingyas, tandis que le Commissaire adjoint (DC) supervisait la coordination de l'intervention pour les communautés d'accueil bangladaises, y compris les efforts de réduction des risques de catastrophe. Du côté des organisations humanitaires, l'orientation stratégique et la coordination nationale sont assurées par le groupe exécutif stratégique (GES) à Dhaka (conjointement dirigé par la coordinatrice résidente des Nations unies, l'OIM et le HCR), et une coordinatrice principale organise la réponse au niveau de Cox's Bazar, en présidant le groupe des chefs de sous-bureaux (HoSOG), qui comprend toutes les agences des Nations unies et des représentantes d'organisations non gouvernementales internationales et nationales.

La crise des réfugiés rohingyas est exacerbée par le fait que la région dans laquelle ils résident est particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles, telles que les cyclones, les inondations et les glissements de terrain. Cox's Bazar connaît deux saisons cycloniques par an, avec une forte probabilité de cyclones, d'inondations ou d'autres phénomènes météorologiques violents.⁹⁴ Depuis 1960, le département météorologique du Bangladesh a enregistré 33 cyclones au Bangladesh, dont 11 ont directement touché Cox's Bazar, les plus récents s'étant produits en 2004, 2015 et 2017.⁹⁵

L'intervention à Cox's Bazar démontre qu'il est crucial de coordonner les réponses à la crise liée au conflit à celles de réduction des risques de catastrophe. Plus récemment, entre mai et juillet 2018, les moussons ont entraîné de graves inondations et glissements de terrain, touchant 29 000 personnes.⁹⁶ Ces événements ont fait de nombreux morts et blessés, détruit des abris et des installations, et provoqué des déplacements en masse. Selon un rapport de

⁹² Ibid p. 10.

⁹³ *Plan d'intervention conjoint à la crise humanitaire des Rohingyas de janvier à décembre 2019*. Disponible à l'adresse : https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/2019_jr_p_for_rohingya_humanitarian_crisis_compressed.pdf (consulté le 6/11/2019) p. 16.

⁹⁴ Ibid, p. 24.

⁹⁵ Ibid, p. 24.

⁹⁶ UNFPA (2018) *La mousson menace les réfugiés rohingyas ; renforcement des installations sanitaires et des espaces sécurisés* Disponible à l'adresse : <https://www.unfpa.org/news/health-facilities-safe-spaces-reinforced-monsoon-rains-threaten-rohingya-refugees> (consulté le 07/11/2019)

recherche inter-agences produit par Action contre la faim, Save the Children et Oxfam, *Analyse des genres dans le cadre de la réponse aux réfugiées de Rohingya : reconnaître les inégalités de genres et y répondre*⁹⁷, publié en août 2018, la réponse humanitaire avant la saison de la mousson 2018 présentait des lacunes importantes en termes de préparation aux catastrophes. Les femmes en particulier manquaient de connaissances en matière de gestion des catastrophes, par exemple en ce qui concerne la nécessité de se déplacer vers des endroits plus sûrs, de déplacer les femmes enceintes, les enfants et les personnes âgées vers des abris, ou d'emporter de l'eau, de la nourriture sèche ainsi que des médicaments.⁹⁸

L'examen à mi-parcours du Plan de réponse conjoint à la crise humanitaire des Rohingyas a noté que la préparation aux cyclones et à la mousson s'était depuis lors « grandement améliorée »,⁹⁹ grâce à un plan d'intervention d'urgence commun approuvé par tous les responsables sectoriels dans les camps. Une formation ciblée a été dispensée aux unités de gestion des catastrophes, en coordination avec le programme de préparation aux cyclones du gouvernement du Bangladesh. Elle visait à garantir l'accès à l'aide humanitaire tout au long de la saison des moussons, à développer des modèles d'analyse des risques, à délimiter les zones les plus exposées, à informer les communautés, à suivre les incidents modérés liés aux conditions météorologiques et à coordonner les interventions dans les camps.

L'intégration des considérations liées au genre et à la VBG dans le travail de préparation aux catastrophes est cependant un défi permanent. Dans l'examen à mi-parcours du Plan de réponse conjoint à la crise humanitaire des Rohingyas de 2019, le risque de cyclones et de catastrophes naturelles est considéré comme une préoccupation majeure par le groupe de travail sectoriel de la violence basée sur le genre. Pourtant, moins de 1 % des 23,5 millions d'euros requis pour la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre est alloué à la préparation aux catastrophes.¹⁰⁰

Lutte contre la violence basée sur le genre

Le groupe de travail sectoriel sur la violence basée sur le genre, dirigé par le FNUAP, a été créé en mars 2017 en réponse à l'afflux de réfugiés rohingyas. Suite à la mousson de 2018, il a participé à l'élaboration des notes d'information du groupe de coordination intersectorielle sur l'impact des inondations. Il a souligné le défi majeur que pose la destruction des espaces de protection, et la perturbation potentielle qu'elle pourrait causer à la prestation de services

⁹⁷ Action contre la faim, Save the Children et Oxfam (2018), *Rohingya Analyse des genres dans le cadre de la réponse aux réfugiées de Rohingya : reconnaître les inégalités de genres et y répondre*, disponible à l'adresse : <https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/assessments/rohingya-refugee-response-gender-analysis-010818-en.pdf>.

⁹⁸ Ibid, p. 50.

⁹⁹ Examen à mi-parcours du Plan de réponse conjoint à la crise humanitaire des Rohingyas 2019. Disponible à l'adresse suivante : https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/2019_jr_p_mid_term_review_final_for_circulation1_compressed.pdf.

¹⁰⁰ Examen à mi-parcours du Plan de réponse conjoint à la crise humanitaire des Rohingyas 2019. Disponible à l'adresse suivante : https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/2019_jr_p_mid_term_review_final_for_circulation1_compressed.pdf. p/ 28.

et à l'accès aux informations essentielles en matière de violence basée sur le genre.¹⁰¹ Dans la mesure où l'outil existant d'évaluation conjointe des besoins ne semblait pas prendre suffisamment en compte la question de la violence basée sur le genre, le groupe de travail a également mis au point un outil d'évaluation des catastrophes soudaines spécifique au contexte destiné à être utilisé par des enquêteurs formés à la violence basée sur le genre.¹⁰²

Les partenaires du groupe de travail sectoriel sur la violence basée sur le genre apportent leur soutien aux femmes et aux filles principalement par l'intermédiaire d'espaces dédiés aux femmes, où les femmes et les filles bénéficient d'une prise en charge, d'un soutien psychosocial, d'informations vitales et d'une orientation vers des services spécialisés. Il est à noter que le nombre de femmes et de filles déclarant des cas de violence basée sur le genre a diminué pendant la saison de la mousson 2018. Cela pourrait être dû à la difficulté d'accéder aux centres de santé et aux espaces dédiés aux femmes en raison des routes inondées.¹⁰³ Aucun mécanisme alternatif n'a été mis en place, comme des services mobiles, pour résoudre ce problème.

Toutefois, fait positif, la destruction causée par les pluies de mousson a permis à l'action humanitaire de « reconstruire en mieux ». Un certain nombre d'écoles ont été détruites par les pluies des moussons. Le groupe de travail sectoriel de la violence basée sur le genre a collaboré avec les acteurs de l'éducation pour veiller à ce que les écoles soient reconstruites avec des toilettes et des installations sanitaires séparées pour les garçons et les filles, de sorte qu'en cas de nouvelle catastrophe naturelle, ces écoles puissent servir de centres d'évacuation sûrs avec des salles désignées comme des espaces dédiés aux femmes.¹⁰⁴

Bonnes pratiques et enseignements tirés

Ciblage spécifique des femmes dans la préparation aux catastrophes. Tirant des enseignements de l'exclusion des femmes des activités de préparation aux catastrophes, les partenaires de la lutte contre la violence basée sur le genre fournissent désormais des informations aux femmes et les filles sur la préparation aux catastrophes et sur la violence basée sur le genre au niveau des ménages, de sorte qu'elles n'aient plus à dépendre des chefs de famille masculins pour la transmission de l'information. Ces mesures comprennent notamment l'organisation d'exercices de simulation de catastrophes naturelles, afin que les femmes et les filles bénéficient d'une expérience pratique et sachent comment agir en cas de catastrophe naturelle soudaine, y compris si elles sont victimes de violence basée sur le genre.

Évaluation des besoins spécifiques pour lutter contre la violence basée sur le genre. Le sous-groupe sectoriel de la violence basée sur le genre dispose désormais d'un outil d'évaluation de la protection contre les catastrophes soudaines spécifique au contexte, ainsi que d'un

¹⁰¹Voir, par exemple, *Préparation et réponse aux situations d'urgence liées à la mousson*, ISCG - La crise des réfugiés Rohingya à Cox's Bazar (22 - 27 juin 2018). Disponible à l'adresse suivante : <https://reliefweb.int/report/bangladesh/iscg-monsoon-emergency-preparedness-and-response-cox-s-bazar-rohingya-refugee-1>.

¹⁰² Ibid.

¹⁰³ Entretien avec Girum Teshime, responsable de la gestion de l'information sur la violence basée sur le genre au FNUAP, 22/11/2019.

groupe d'enquêteurs formés à la violence basée sur le genre pour compléter les informations de l'évaluation multisectorielle conjointe des besoins.

Mise en place d'unités de protection mobiles et de dispositifs d'appui communautaires. Afin de résoudre les problèmes d'accès lors de la prochaine urgence climatique, le groupe de travail sectoriel sur de la violence basée sur le genre étudie d'autres modalités de prestation de services, notamment les unités mobiles de protection, composées de spécialistes de la violence basée sur le genre en attente pour identifier/traiter/orienter les cas individuels, et les groupes de surveillance communautaires dirigés par des femmes, qui peuvent agir en tant que premières intervenantes lorsque l'accès à l'aide humanitaire est entravé.¹⁰⁵

Cyclone tropical Winston aux îles Fidji, 2016

Le cyclone tropical Winston a frappé les Fidji le 20 février 2016. Comptant parmi les plus puissants jamais enregistrés dans l'hémisphère sud, il a touché environ 540 400 personnes, soit 60 % de la population fidjienne.¹⁰⁶ Les dégâts ont été considérables : au moins 167 îles de l'archipel, qui en compte plus de 300, ont été touchées.

Les îles Fidji disposent d'une solide structure nationale de préparation aux catastrophes et aux opérations d'urgence. Elle se compose du Conseil national de gestion des catastrophes (NDMC) et du Bureau national de gestion des catastrophes (NDMO) au niveau de la capitale, ainsi que de comités de gestion des catastrophes au niveau des provinces et des districts. Le pays a élaboré un plan national de lutte contre les catastrophes, une loi sur la gestion des catastrophes ainsi que des procédures opérationnelles standard pour les interventions en cas de catastrophe. Le système national de groupes sectoriels rassemble des ministères et un réseau d'acteurs humanitaires, ainsi que des agences des Nations unies et des ONG nationales et internationales. Le sous-groupe sectoriel sur la violence basée sur le genre (qui fait partie du groupe sectoriel Sécurité et Protection) est dirigé par le ministère des femmes, des enfants et de la lutte contre la pauvreté, avec le soutien d'ONU Femmes et de l'UNICEF¹⁰⁷.

Après le passage du cyclone, le gouvernement fidjien a mis en œuvre un certain nombre de programmes de protection sociale en réponse aux catastrophes, qui ont permis d'injecter environ 344,7 millions de dollars dans l'économie.¹⁰⁸ Ce faisant, les îles Fidji sont devenues le premier pays du Pacifique à acheminer l'aide post-catastrophe du gouvernement et des partenaires extérieurs par l'intermédiaire d'un système national de protection sociale existant. Ce système a été utilisé pour apporter une réponse rapide, notamment sous la forme d'une aide financière, et pour mener à bien d'autres efforts d'aide humanitaire.

¹⁰⁵ Ibid.

¹⁰⁶ Gouvernement des îles Fidji *Cadre de reprise après sinistre : Cyclone tropical Winston, 20 février 2016*, septembre 2016, disponible à l'adresse :

https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/DRF_Draft_6.pdf

¹⁰⁷ Ibid.

¹⁰⁸ Mainsur, A., Doyle, J., Ivaschenko, O., 2017 *La protection sociale et l'assistance humanitaire au cœur des interventions en cas de catastrophe : Enseignements tirés du cyclone tropical Winston aux Fidji*, Protection sociale et travail, document de travail no. 1701, février 2017, disponible à l'adresse :

<http://documents.worldbank.org/curated/en/143591490296944528/pdf/113710-NWP-PUBLIC-P159592-1701.pdf>

Lutte contre la violence basée sur le genre

Avant la crise, les îles Fidji affichaient des taux de violence basée sur le genre très élevés : dans une enquête nationale menée par le centre de crise pour les femmes des îles Fidji en 2011, 71 % des Fidjiennes ont déclaré avoir subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur partenaire ou d'une autre personne au cours de leur vie.¹⁰⁹ En raison de ce niveau élevé de violence basée sur le genre avant la crise, ainsi que des enseignements tirés des situations d'urgence précédentes, notamment des inondations de 2012 dans l'ouest des îles Fidji qui ont révélé des incidents de violence sexuelle contre les femmes et les filles dans les centres d'évacuation et une augmentation de la violence domestique, un certain nombre d'activités de préparation axées sur la violence basée sur le genre ont été mises en œuvre avant le passage du cyclone Winston.¹¹⁰ Ces mesures comprenaient notamment l'élaboration de lignes directrices pour les centres d'évacuation, des formations sur la violence basée sur le genre destinées aux premiers intervenants et la mise à disposition de kits de dignité.¹¹¹

Avant et pendant l'intervention consécutive au passage du cyclone Winston, l'ONG nationale FemLINK Pacific a régulièrement utilisé des émissions de radio ainsi que des mises à jour météorologiques et d'urgence par SMS pour permettre à son réseau de femmes dans les villages des îles Fidji de participer aux efforts de préparation des villages et des communautés par le biais de son initiative Women's Weather Watch.¹¹² À la suite du Cyclone Winston, Women's Weather Watch a piloté des mécanismes de protection communautaires dirigés par des femmes dans six endroits à travers les îles Fidji. L'intervention visait à donner aux femmes les moyens d'avoir davantage d'influence et de prise de décision dans les activités de préparation et d'intervention. Elle avait également pour objectif de renforcer les mécanismes de protection existants au niveau des villages, ce afin d'atténuer plus efficacement les risques de violence basée sur le genre dans les phases initiales de la crise et de permettre une orientation sûre et efficace vers les services disponibles.

Après le cyclone Winston, huit espaces dédiés aux femmes ont été créés avec le soutien du FNUAP. En plus des activités sociales, ces espaces proposaient un soutien psychosocial et une orientation vers différents secteurs. Le Women's Crisis Center a mis en place des ateliers sur des sujets liés à la violence basée sur le genre, à l'égalité des genres et aux mécanismes de référencement destinés aux responsables des espaces dédiés aux femmes.¹¹³ Ces espaces ont

¹⁰⁹ Centre de crise pour les femmes des îles Fidji, 2013, *La vie d'une personne, l'affaire de tous*, disponible à l'adresse : <http://www.fijiwomen.com/wp-content/uploads/2017/11/National-Survey-Summary.pdf>

¹¹⁰ ONU Femmes, 2012 *Les inondations de 2012 aux îles Fidji : intégration de la question du genre dans la gestion des catastrophes*, disponible à l'adresse : <https://www.preventionweb.net/organizations/7646>

¹¹¹ ONU Femmes, 2014 *Aux îles Fidji, les premiers intervenants s'entraînent à lutter contre les violences sexuelles en cas de catastrophe*, 20 novembre 2014, disponible à l'adresse : <https://www.unwomen.org/en/news/stories/2014/11/in-fiji-first-responders-train-to-address-sexual-violence-in-disasters>

¹¹² Femlink Pacific, *Women's Weather Watch : Rapport sur la Protection et la Sécurité Humaine*, 2016, Disponible à l'adresse : http://www.femlinkpacific.org.fj/images/PDF/Policy/WWW_ProtectionAndHS_Update.pdf

¹¹³ Gouvernement des îles Fidji *Cadre de reprise après sinistre : Cyclone Tropical Winston, 20 février 2016, septembre 2016*, disponible à l'adresse : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/DRF_Draft_6.pdf

également été utilisés pour effectuer un profilage afin d'évaluer les principales préoccupations en matière de protection communautaire et les mécanismes de soutien.

Le sous-groupe de violence basée sur le genre a élaboré un protocole de réponse et d'orientation en matière de violence basée sur le genre en s'appuyant sur les orientations nationales existantes, qui encourageaient le recours aux services nationaux et régionaux existants. Lorsque ces services faisaient défaut dans les régions touchées, une aide a été octroyée aux organisations nationales pour qu'elles s'étendent à ces régions ou fournissent une aide temporaire, plutôt que de déployer des organisations internationales pour mettre en place des programmes. Les partenaires du sous-groupe sur la violence basée sur le genre, y compris le gouvernement, les Nations Unies, les ONG nationales et internationales, ainsi que les partenaires de la société civile du sous-groupe ont fourni des services dans de multiples domaines (santé, psychosocial, sécurité) à plus de 20 000 femmes et filles. Les acteurs de la violence basée sur le genre ont également fourni environ 4 000 kits de dignité et 700 radios à batterie solaire aux femmes qui ont assisté à des ateliers de sensibilisation et à des sessions individuelles, ainsi qu'aux femmes qui se sont rendues dans des espaces pour les femmes¹¹⁴.

En outre, ONU Femmes a travaillé avec des partenaires pour fournir aux vendeuses sur les marchés des outils, des vivres, des graines et des formations afin qu'elles puissent replanter leurs jardins et atteindre une sécurité économique. ONU Femmes a également travaillé avec les gouvernements locaux pour reconstruire les bâtiments du marché qui ont été gravement endommagés ou complètement détruits.

Bonnes pratiques et enseignements tirés

Planification de la préparation à la lutte contre la violence basée sur le genre avec les femmes au niveau communautaire. Les participantes à l'initiative Women's Weather Watch ont été formées à la réduction des risques de catastrophe ainsi qu'à la manière d'identifier les problèmes de protection, en particulier liés à la violence basée sur le genre, et d'intégrer les structures décisionnelles pour plaider en faveur de mesures visant à atténuer les risques de violence basée sur le genre tout au long de l'intervention. Cependant, dans les évaluations des interventions en situation d'urgence ultérieures, notamment après les passages des cyclones Josie et Keni, il a été constaté que si la réponse et le relèvement après le Cyclone Winston ont amélioré la préparation et la capacité du mécanisme national existant de réponse à la VBG, des lacunes importantes subsistent concernant l'accessibilité des services dans les endroits éloignés et autrement isolés. ¹¹⁵En outre, dans ces zones, les impacts sensibles au genre d'une crise et les risques de violence basée sur le genre étaient peu connus.

¹¹⁴ CERF, *Rapport du coordinateur résident/humanitaire sur l'utilisation des fonds Cerf dans la réponse rapide au cyclone tropical Winston des îles Fidji, 2016*, Disponible à l'adresse :

https://cerf.un.org/sites/default/files/resources/16-RR-FJI-18935-NR01_Fiji_RCHC.Report.pdf

¹¹⁵ Care, 2018 *République des Fidji Cyclone Tropical Josie et Cyclone Tropical Keni*

Analyse Rapide du Genre, de la Protection et de l'Inclusion, avril 2018, Disponible à l'adresse :

https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/RGA%20%28TC%20Josie_Keni%29%202018%20FINAL%20with%20Logo.pdf

Soutien aux capacités nationales. La réponse à la VBG dans le cadre du cyclone Winston a pu à la fois s'appuyer sur les capacités nationales existantes et les soutenir, en particulier en intégrant le centre de crise pour les femmes des îles Fidji dans les systèmes de référencement, en travaillant en collaboration avec la Police Fidjienne et le principal hôpital de référencement de la capitale Suva, et en orientant les ressources vers ces organisations et d'autres organisations nationales. En dépit d'une bonne collaboration avec les organisations et les systèmes au niveau national, des efforts restaient nécessaires pour une coordination efficace et, le cas échéant, le renforcement des réseaux informels, y compris les organisations de femmes et d'autres dispositifs d'appui locaux déjà existants au niveau des villages et des régions. L'évaluation de l'allocation du CERF pour le Cyclone Winston a souligné que « certaines ressources locales restaient inexploitées, notamment des ONG, des organisations de la société civile et des organisations confessionnelles, qui pourraient renforcer davantage les futures interventions d'urgence et améliorer la couverture de la prestation de services. »¹¹⁶

Renforcer les moyens de subsistance et partager des informations sur la violence basée sur le genre. Dans le cadre des efforts d'ONU Femmes pour améliorer les moyens de subsistance des vendeuses sur les marchés, des informations sur les services de protection contre la violence basée sur le genre ont été intégrées au programme de formation et des stands temporaires ont été mis en place sur les marchés afin d'indiquer aux femmes où accéder aux services de prise en charge de violence basée sur le genre.¹¹⁷

Le bien-être personnel des intervenants. Après le passage du cyclone tropical Winston, l'UNICEF a mis en place un atelier axé sur le bien-être personnel destiné aux travailleuses sociales de tout le pays. Durant trois jours, les activités de débriefing et d'orientation se concentraient sur les premiers secours psychosociaux et la gestion du stress. Un espace a également été fourni à ces intervenantes pour qu'elles puissent partager leurs expériences liées à l'intervention.¹¹⁸

¹¹⁶ CERF, *Rapport du coordinateur résident/humanitaire sur l'utilisation des fonds Cerf dans la réponse rapide au cyclone tropical Winston des îles Fidji, 2016*, Disponible à l'adresse :

https://cerf.un.org/sites/default/files/resources/16-RR-FJI-18935-NR01_Fiji_RCHC.Report.pdf

¹¹⁷ ONU Femmes, 2016, *Les femmes des îles Fidji à la recherche de soutien pour reconstruire leurs moyens de subsistance*, 26 février 2016, Disponible à l'adresse :

<https://www.unwomen.org/en/news/stories/2016/2/women-of-fiji-look-for-support-to-rebuild-their-livelihoods>

¹¹⁸ UNICEF 2016, *Mise à jour des partenaires Cyclone Winston aux îles Fidji et actualités au Pacifique*, 30 juin 2016, disponible à l'adresse :

<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/UNICEF%20Pacifique%20Partner%20Update%20as%20of%2030%20June%202016.pdf>

4. Dix Points à retenir pour une meilleure réponse à la violence basée sur le genre en situation de catastrophes naturelles

1. Les catastrophes naturelles sont la principale cause de déplacement dans le monde. À mesure que le réchauffement climatique se poursuit, ce phénomène et les urgences humanitaires qu'il génère vont s'intensifier. La croissance démographique et le développement économique resteront des déterminants clés de la vulnérabilité des êtres humains face aux événements liés au climat et à d'autres risques naturels.
2. De nombreux déplacements dus à des catastrophes naturelles ont lieu dans des zones touchées par des conflits : sur les 50 pays ayant enregistré le plus grand nombre de déplacements dus à des catastrophes naturelles en 2019, plus de la moitié souffraient également de violence et de déplacements liés aux conflits. Il est donc crucial d'améliorer la capacité humanitaire pour répondre aux exigences de ces deux types d'urgence.
3. Les femmes et les filles sont souvent beaucoup plus touchées que les hommes et les garçons par les situations d'urgence. Elles encourent notamment plus de risques de mort à la suite d'une catastrophe, dans des proportions parfois très larges. Après une situation d'urgence, les femmes et les filles sont exposées à de multiples formes de violence basée sur le genre. Bien que la nature et les niveaux d'exposition varient à travers le monde, de plus en plus de données suggèrent que la violence entre partenaires intimes, le mariage des enfants et l'exploitation sexuelle comptent parmi les problèmes les plus courants.
4. Bien que de nombreux facteurs contribuent à la vulnérabilité relative des femmes dans des situations de catastrophes naturelles, le problème de la discrimination basée sur le genre est au cœur de ce fléau. Dans les contextes où la discrimination à l'égard des femmes est importante, l'impact négatif (y compris la mortalité) sur les femmes est élevé. En revanche, dans les contextes où le statut économique et social des femmes est relativement élevé, le taux de mortalité des hommes et des femmes pendant et après les catastrophes a été déterminé comme étant peu ou prou similaire. Ainsi, tout effort réussi pour promouvoir la sécurité des femmes et des filles pendant et après les catastrophes naturelles doit porter, à court et à long terme, une attention toute particulière à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes.
5. Dans le même temps, la réponse humanitaire doit accélérer ses efforts pour prévenir, atténuer et répondre aux incidents de violence basée sur le genre, en utilisant des stratégies qui soutiennent la durabilité des programmes. Les principales orientations mondiales sur la lutte contre la violence basée sur le genre dans les contextes humanitaires sont pertinentes, à la fois pour les conflits et pour les catastrophes naturelles. Elles comprennent l'application de principes directeurs, la garantie d'une réponse multisectorielle aux survivantes, l'intégration de l'atténuation des risques dans tous les domaines de la réponse humanitaire et la mise en œuvre d'efforts de prévention ciblant le changement des normes sociales. Cependant, d'importantes

différences dans la réponse éclaireront la planification et la mise à l'échelle de la programmation. Il existe de bonnes pratiques et des enseignements tirés dans des contextes du monde entier sur certaines des caractéristiques uniques des catastrophes et sur la manière de promouvoir l'attention portée à la violence basée sur le genre.

6. Parmi ceux-ci, le fait que les catastrophes naturelles sont de plus en plus gérées par les gouvernements, plutôt que par l'architecture humanitaire internationale. En tant que tels, les acteurs de la lutte contre violence basée sur le genre doivent chercher activement à travailler avec les gouvernements nationaux et locaux pour renforcer leur capacité à lutter contre ce fléau. Ils peuvent notamment apporter un soutien ciblé pour combler les lacunes dans les efforts de réponse nationaux, par exemple en facilitant la livraison de ressources sur la violence basée sur le genre, et/ou en informant les intervenants de la valeur de l'atténuation des risques de violence basée sur le genre pour une réponse à la catastrophe plus efficace. Une autre façon d'améliorer l'engagement du gouvernement est d'établir des mécanismes de coordination de la violence basée sur le genre dans le cadre de la préparation aux catastrophes naturelles. Lorsque la collaboration directe avec le gouvernement directement constitue un défi, travailler à travers le système de sous-groupes sectoriels, lorsque le gouvernement l'a autorisé, peut être une stratégie pour renforcer les engagements nationaux en matière de violence basée sur le genre. Il peut par exemple s'agir de mettre en place un sous-groupe de violence basée sur le genre là où il n'y en a pas.
7. Il a été démontré que le renforcement de l'engagement et des capacités du gouvernement est plus efficace lorsque l'attention portée à la violence basée sur le genre est intégrée dans les lois et les politiques de gestion de la réduction des risques de catastrophe, y compris la préparation et la planification d'urgence. Les cadres régionaux et nationaux sur le changement climatique constituent un autre moyen d'attirer l'attention sur la violence basée sur le genre liée aux catastrophes naturelles. Il est important que les gouvernements comprennent non seulement l'importance de la réponse à la violence basée sur le genre en situation de catastrophes, mais aussi des mesures d'atténuation des risques. Pour un changement à long terme qui réduise l'impact des catastrophes, les lois et les politiques doivent tendre vers l'égalité des genres.
8. De plus en plus de données variées sont utilisées pour améliorer la réponse aux catastrophes; celles-ci représentent des points d'entrée importants pour améliorer celles liées à la violence basée sur le genre. Les catastrophes naturelles exacerbent les inégalités de genre et la violence basée sur le genre préexistantes. En tant que tel, une meilleure compréhension de la nature et de la portée de la violence basée sur le genre, ainsi que de la disponibilité des services dans les zones sujettes aux catastrophes, est un élément important de la préparation. Une autre stratégie importante pour s'assurer que les données permettent une meilleure réponse aux catastrophes naturelles consiste à développer des outils spécifiques et à entreprendre des évaluations rapides de la violence basée sur le genre à la suite d'une urgence, ainsi qu'à garantir des Procédures Opérationnelles Standardisées basées sur l'évaluation de

la prestation de services avant et après la catastrophe. Cependant, comme c'est le cas dans les situations de conflits, l'absence de données sur la nature, la portée et les services disponibles liés à la violence basée sur le genre n'est pas une excuse pour limiter les investissements dans la lutte contre la violence basée sur le genre.

9. Tout comme les lois, les politiques et les plans de préparation aux catastrophes, les cadres de relèvement offrent des possibilités d'améliorer l'attention portée à la violence basée sur le genre dans les catastrophes naturelles. Les éléments spécifiques à la violence basée sur le genre dans les cadres de relèvement doivent offrir l'occasion de réfléchir aux enseignements tirés de l'urgence, mais aussi de « mieux reconstruire » les ressources humaines, techniques et autres nécessaires pour une réponse sûre, éthique et efficace à la violence basée sur le genre lors de futures catastrophes. L'élaboration d'un cadre de relèvement spécifique à la violence basée sur le genre offre une occasion importante lorsque les femmes et les filles des zones touchées peuvent être mobilisées pour informer et diriger la planification. En outre, les cadres de relèvement sont des points d'entrée importants pour assurer un soutien à long terme à la lutte contre les inégalités de genre qui sont à l'origine de la violence basée sur le genre.
10. Dans tous les aspects (préparation, réponse et rétablissement), il est essentiel d'assurer l'engagement des groupes et des organisations de femmes. Dans de nombreuses régions du monde, les femmes et les filles sont les plus touchées par les catastrophes naturelles, mais elles sont souvent exclues de la planification et de la gestion des interventions et du relèvement en cas de catastrophe. Il a été spécifiquement démontré que la participation des femmes et des filles au développement et à la gestion des systèmes d'alerte précoce réduit l'impact des catastrophes naturelles sur elles. Réduire le risque de violence basée sur le genre et mieux y répondre avant, pendant et après les catastrophes nécessite le plein engagement et le leadership des femmes et des filles, du niveau local au niveau national.

Annexe 1 : Ressources sélectionnées

Outils et Directives Annotés

Forum Spécifique à l'Asie sur les Femmes, le Droit et le Développement, 2006. Lignes Directrices pour une Gestion des Catastrophes sensible au Genre : Mesures pratiques pour garantir la satisfaction des besoins des femmes et le respect de leurs droits fondamentaux, Disponible à l'adresse : <https://www.preventionweb.net/publications/view/2726>

Ces lignes directrices s'appuient sur les expériences du personnel du Forum Asie-Pacifique sur les Femmes, le Droit et le Développement (APFWLD) pour formuler une liste d'étapes pratiques et faciles à suivre pour répondre aux préoccupations des femmes dans les situations post-catastrophe. Les étapes sont classées en réponses immédiates, à moyen terme et à long terme et s'appuient sur les rapports des pays touchés par le tsunami de décembre 2004 : Thaïlande, Aceh, Inde, Sri Lanka et le tremblement de terre dans le nord du Pakistan en octobre 2005.

Dispositif mondial pour la réduction des catastrophes et le relèvement, Banque mondiale, ONU Femmes et Union européenne, 2018. *Série d'orientations sur le relèvement après une catastrophe : L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans la reconstruction après une catastrophe*, Disponible à l'adresse :

<https://www.gfdrr.org/sites/default/files/publication/gender-equality-disaster-recovery.PDF>

Ces lignes directrices analysent les différences de vulnérabilité des femmes et des hommes aux risques liés aux catastrophes naturelles et leur intersection avec divers marqueurs de vulnérabilité tels que l'âge, l'origine ethnique, le handicap et l'orientation sexuelle, ainsi que le statut socio-économique, le contexte géographique, les croyances culturelles et religieuses et le statut migratoire. Elles préconisent de privilégier des besoins de reconstructions propres à chaque genre et de protéger l'intégrité psychologique et physique des femmes, des hommes et des enfants, avec pour aboutissement la mise en place d'un agenda de reconstruction en cinq points pour les responsables des politiques, afin de favoriser un relèvement adapté à la dimension de genre.

L'IFRC et la zone Asie Pacifique, 2010. Un guide pratique sur une approche intégrant la dimension de genre dans la gestion des catastrophes est disponible à l'adresse :

<https://www.ifrc.org/PageFiles/96532/A%20Guide%20for%20Gender-sensitive%20approach%20to%20DM.pdf>

Ces lignes directrices ont pour but d'aider les Sociétés Nationales de la Croix Rouge et du Croissant Rouge ainsi que la Fédération internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (IFRC) à intégrer efficacement la dimension de genre et d'inclusion dans leurs stratégies de gestion des catastrophes lors d'actions d'assistance apportées aux communautés pour la préparation, la réponse et le rétablissement suite à une catastrophe. Celles-ci sont essentiellement issues de l'expérience terrain de douze Sociétés Nationales et complétées par six études de cas des Sociétés Nationales dans la région Asie Pacifique. Elles

visent à souligner les principales difficultés ainsi que les bonnes pratiques pour intégrer la dimension de genre aux différentes étapes de la planification de la gestion des catastrophes.

L'IUCN, le PNUD et l'UNISDR, 2009. Intégration de la dimension de genre dans la réduction des risques de catastrophes, disponible à l'adresse :

https://www.unisdr.org/files/9922_publicationintgrationdugenredanslar.pdf

Cette publication résume les politiques et directives pratiques pour aider les gouvernements nationaux et les autorités locales à appliquer le Cadre d'action de Hyogo. Elle comporte des lignes directrices en matière de politique portant sur la prise en compte systématique des questions liées au genre ainsi que des directives pratiques sur les modalités permettant d'institutionnaliser les évaluations de risques sensibles au genre, de mettre en œuvre les systèmes d'alerte rapide sensibles au genre et d'exploiter les indicateurs sensibles au genre afin de surveiller les avancées réalisées en la matière. Elle comporte également un résumé des progrès limités enregistrés à ce jour à cet effet sur le plan mondial, ainsi qu'une liste de références enrichie.

Pincha, C, 2008. L'intégration de la dimension de genre dans la gestion des catastrophes : une boîte à outils à l'usage des intervenants, Oxfam and Nanban Trust, disponible à l'adresse :

https://www.gdonline.org/resources/pincha_gender_sensitive_disaster_management_toolkit.pdf

Cette boîte à outils est le fruit d'une étude réalisée sur les stratégies d'intégration de la notion de genre utilisées respectivement par les ONG et le gouvernement indien dans le cadre de leur réponse au tsunami et de leur gestion des conséquences de la catastrophe dans l'État du Tamil Nadu. Elle propose un ensemble d'outils pour faciliter l'intégration de la notion de genre dans la gestion des catastrophes, développés en collaboration avec le personnel d'ONG ainsi que les membres de fédérations des femmes.

OMS, 2014. Changement climatique, genre et santé, disponible à l'adresse :

https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/204177/9789242508185_fre.pdf?sequence=1

Cette publication propose une analyse des interactions entre le changement climatique, le genre et la santé. Elle réunit les données sur les différences entre les risques sanitaires auxquels sont exposés les femmes et les hommes, et qui seront probablement exacerbés par le changement climatique, ainsi que sur les différences entre les mesures d'adaptation et d'atténuation qui peuvent contribuer à protéger et promouvoir la santé. Le but est d'aboutir à un cadre permettant de renforcer l'appui apporté par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) aux États Membres pour les aider à mettre au point des évaluations des risques sanitaires et des interventions de politique climatique bénéfiques tant pour les femmes que pour les hommes.

Banque mondiale, Global Women's Institute et BID, avril 2015. *Document d'information sur la gestion des risques de catastrophes, VAWG Briefing Series*, disponible à l'adresse :

http://www.vawgresourceguide.org/sites/vawg/files/briefs/vawg_resource_guide_disaster_risk_management_brief_april_2015_0.pdf

Cette publication propose une analyse des liens entre la gestion des risques de catastrophes et la violence à l'égard des femmes et des filles et fournit des lignes directrices pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles au niveau politique, institutionnel et communautaire lors des efforts de préparation, de réduction, de réponse et de relèvement en cas de catastrophe. Elle fournit également une liste de ressources recommandées afin d'intégrer la dimension de violence à l'égard des femmes et des filles dans la gestion et la réponse des risques de catastrophe.

Annexe 2 : Bibliographie

Contexte général

Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), *les femmes et les catastrophes naturelles* : Conclusions indicatives de l'étude thématique *La question du genre dans les réponses institutionnelles*, juillet 2018, disponible en cliquant sur : <https://asean.org/aichr-thematic-study-women-natural-disasters-indicative-findings-unraveling-gender-institutional-responses/>

Branshaw S., Fordham M., *Les femmes, les filles et les catastrophes - une étude du département du Développement international (DFID)*, DFID août 2013, disponible en cliquant sur : <https://gsdrc.org/document-library/women-girls-and-disasters-a-review-for-dfid/>

IFRC, *Invisibles, inaudibles : la violence basée sur le genre dans les catastrophes, une étude globale*, décembre 2015, disponible en cliquant sur : https://www.ifrc.org/Global/Documents/Secretariat/201511/1297700_GBV_in_Disasters_EN_LR2.pdf

IFRC, *Invisibles, inaudibles : La violence basée sur le genre dans les catastrophes, études de cas dans la région Asie-Pacifique*, Bureau régional Asie-Pacifique de l'IFRC, 2016, disponible en cliquant sur : <https://www.ifrc.org/Global/Publications/Gender%20and%20Diversity/GBV%20in%20disasters%20AP%20report%20LR.pdf>

IFRC, *La responsabilité de prévenir et répondre à la violence sexuelle et basée sur le genre dans les catastrophes et les situations de crises : Résultats des recherches portant sur la prévention et la réponse aux violences sexuelles et basées sur le genre avant, pendant et après les catastrophes en Indonésie, en République démocratique populaire lao et aux Philippines*, juillet 2018, disponible en cliquant sur : https://media.ifrc.org/ifrc/wp-content/uploads/sites/5/2018/07/17072018-SGBV-Report_Final.pdf.pdf

Le Masson V., Lim S., Budimir M., Podboi J., *Catastrophes et violence à l'égard des femmes et des filles : Les catastrophes peuvent-elles remettre en cause les normes sociales et les relations de pouvoir ?*, ODI, 2016, disponible en cliquant sur : <https://www.odi.org/publications/10644-disasters-and-violence-against-women-and-girls-can-disasters-shake-social-norms-and-power-relations>

Leni M Silverstein (2008) *Lignes directrices pour une gestion des catastrophes intégrant la dimension de genre par le Forum Asie-Pacifique sur les femmes, le droit et le développement Un document révolutionnaire*, Reproductive Health Matters, 16:31, 153-158, DOI : 10.1016/S0968-8080(08)31360-3 disponible en cliquant sur : [https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1016/S0968-8080\(08\)31360-3](https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1016/S0968-8080(08)31360-3)

L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes lors de catastrophes naturelles : Rapport du secrétaire général, décembre 2013, E/CN.6/2014/13, disponible en cliquant sur : <https://undocs.org/E/CN.6/2014/13>

Weitzman, Abigail and Julia Andrea Behrman. 2016. « Catastrophe, bouleversement de la vie familiale et violence conjugale : Le cas du séisme de 2010 en Haïti » *Sociological Science* 3 : 167-189. Disponible en cliquant sur https://www.sociologicalscience.com/download/vol-3/march/SocSci_v3_167to189.pdf

Ressources dans la région Asie-Pacifique

Au niveau régional

RSIS, Sommet mondial sur l'action humanitaire : Implications pour la région Asie-Pacifique, rapport sur la politique 2017, disponible en cliquant sur : <https://www.rsis.edu.sg/rsis-publication/nts/world-humanitarian-summit-implications-for-the-asia-pacific/>

*le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), région Asie et Pacifique : *Les femmes qui ont vécu la violence exercée par un partenaire intime 2000-2017*, Regional Snapshot, Septembre 2017, disponible en cliquant sur : <https://asiapacific.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/VAW%20Map%20September%2014%202017.pdf>

ONU Femmes, *les changements climatiques, les catastrophes et les violences basées sur le genre dans la région Pacifique*, ONU Femmes Fiji, 2014, disponible en cliquant sur : <https://www2.unwomen.org/-/media/field%20office%20eseasia/docs/publications/2014/6/sids%20brief%20%20climate%20change%20disasters%20and%20gender%20based%20violence%20in%20the%20pacific.ashx?la=en>

ONU Femmes, *il est grand temps d'agir pour réduire les risques liés au genre, au changement climatique et aux catastrophes. Un aperçu des progrès réalisés dans la région du Pacifique avec l'exemple de la république des Îles Marshall, le Vanuatu et les Samoa*, 2016, disponible en cliquant sur : <https://www.gdnonline.org/resources/unw-time-to-act-r2-h.pdf>

Banque mondiale, 2012. *Faire entendre la voix des femmes lors des programmes liés aux catastrophes naturelles en Asie de l'Est et dans la région Pacifique*, disponible en cliquant sur : <http://documents.worldbank.org/curated/en/256721468247266798/pdf/679770BRI00PUB0a10Development0Notes.pdf>

Études réalisées au niveau national dans la région Asie-Pacifique

Département du Développement international (DFID) *Les moyens efficaces de prévenir la violence, En réponse au typhon Haiyan : les femmes et les filles laissées pour compte, une étude sur la prévention et la réduction des violences à l'égard des femmes et des filles lors des interventions d'urgence*, décembre 2015, disponible en cliquant sur :

<https://www.whatworks.co.za/documents/publications/17-responding-to-typhoon-haiyan-women-and-girls-left-behind/file>

Fisher, S, la violence envers les femmes et les catastrophes naturelles : Les conclusions de l'après-tsunami du Sri Lanka, *les violences envers les femmes* 2010 16 : 902, disponible en cliquant sur

https://www.researchgate.net/publication/45461334_Violence_Against_Women_and_Natural_Disasters_Findings_From_Post-Tsunami_Sri_Lanka

Gouvernement de Tonga, mars 2014. *Évaluation de la sécurité et de la protection, Ha'apai, Tonga*, disponible en cliquant sur : <https://reliefweb.int/report/tonga/safety-and-protection-assessment-tc-ian-haapai-tonga-january-february-2014>

OIM, *Impacts des initiatives de rétablissement des conditions de vie sur la réduction de la menace de la traite des femmes et de leur recrutement illégal : les leçons tirées du typhon Haiyan*, 2015, disponible en cliquant sur : <https://publications.iom.int/books/impact-livelihood-recovery-initiatives-reducing-vulnerability-human-trafficking-and-illegal>

Khan Foundation and Arrow, 2015. *La santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes (SRHR) et le changement climatique: Quel est le lien ?, Une étude de cadrage (Bangladesh)*, disponible en cliquant sur : https://arrow.org.my/wp-content/uploads/2016/05/Climate-Change-and-SRHR-Scoping-Study_Bangladesh.pdf

Refugees International, 2014. *Philippines : La nouvelle approche de l'intervention d'urgence laisse pour compte les femmes et les filles*, disponible en cliquant sur : <https://www.refugeesinternational.org/reports/2015/10/14/philippines-new-approach-to-emergency-response-fails-women-and-girls>

Solotaroff J and Pande R, 2014. *Violence à l'égard des femmes et des filles, leçons tirées de l'Asie du Sud, forum pour le développement de l'Asie du Sud*, disponible en cliquant sur : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/20153/9781464801716.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

Su, Y., Maria Tanyag, M., *Les mythes de survie mondialisés : la situation des foyers post-catastrophe après le passage du typhon Haiyan*, Gender, Place & Culture, 2019, disponible en cliquant sur : <https://doi.org/10.1080/0966369X.2019.1635997>

Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), *Évaluation du soutien du FNUAP à la prévention, à la réponse et à l'élimination de la violence basée sur le genre et des pratiques néfastes 2012 - 2017*, cas pratique dans les régions d'Asie et du Pacifique, bureau des évaluations, FNUAP, janvier 2018, disponible en cliquant sur : <https://www.unfpa.org/admin-resource/corporate-evaluation-unfpa-support-prevention-response-and-elimination-gender-based>

FNUAP, *le FNUAP et la réduction des risques de catastrophes : positionner les femmes, les filles et les jeunes au centre des dispositifs de réduction des risques de catastrophe*, FNUAP Asie et Pacifique, février 2017, disponible en cliquant sur :

<https://asiapacific.unfpa.org/en/publications/unfpa-and-disaster-risk-reduction-asia-and-pacific>

FNUAP, *les adolescentes en situation de catastrophes et de conflits : Les interventions pour faciliter l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive*, août 2016, (cas pratique du Népal et des Philippines) disponible en cliquant sur :

[https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/UNFPA-Adolescent Girls in Disaster Conflict-Web.pdf](https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/UNFPA-Adolescent%20Girls%20in%20Disaster%20Conflict-Web.pdf)

ONU Femmes, 2012. *Les inondations de Fiji de 2012 : La dimension du genre dans la gestion des catastrophes*, disponible en cliquant sur :

<https://www.preventionweb.net/publications/view/52742>

Yoshihama et al, 2018. *Les violences envers les femmes et les enfants à la suite de la catastrophe du Grand Est du Japon en 2011 : Rendre visible l'invisible grâce à la recherche*, les violences envers les femmes, disponible en cliquant sur :

<https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/1077801218802642>

Bibliographie d'une étude de cas

Le cyclone Winston de 2016 des îles Fidji

Care, *analyse rapide du genre : le cyclone tropical Winston, les Fidji*, mars 2016, disponible en cliquant sur : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/ll-care_tcwinston_rapidgenderanalysis.pdf

Care, 2018 *Le cyclone tropical Josie et le cyclone tropical Keni dans la république des Fidji Analyse rapide du genre, de la protection et de l'inclusion*, avril 2018, disponible en cliquant sur :

[https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/RGA%20%28TC%20Josie Keni%29%202018%20FINAL%20with%20Logo.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/RGA%20%28TC%20Josie%20Ken%29%202018%20FINAL%20with%20Logo.pdf)

Fonds central d'intervention d'urgence (CERF), *Rapport de la coordinatrice résidente / humanitaire sur l'utilisation des fonds du Cerf la réponse rapide des Fidji au cyclone tropical Winston de 2016*, disponible en cliquant sur :

[https://cerf.un.org/sites/default/files/resources/16-RR-FJI-18935-NR01 Fiji RCHC.Report.pdf](https://cerf.un.org/sites/default/files/resources/16-RR-FJI-18935-NR01%20Fiji%20RCHC.Report.pdf)

Femlink Pacific, *Surveillance météorologique des femmes : Rapport sur la protection et la sécurité humaine*, 2016, disponible en cliquant sur :

http://www.femlinkpacific.org.fj/images/PDF/Policy/WWW_ProtectionAndHS_Update.pdf

Centre d'accueil d'urgence des femmes de Fidji, 2013, « La vie de quelqu'un, l'affaire de tous » disponible en cliquant sur : <http://www.fijiwomen.com/wp-content/uploads/2017/11/National-Survey-Summary.pdf>

Le gouvernement de Fidji, *Schéma de rétablissement en cas de catastrophe: le cyclone tropical Winston*, le 20 février 2016, septembre 2016, disponible en cliquant sur :
https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/DRF_Draft_6.pdf

OIM, appel éclair pour Fidji : Le cyclone tropical Winston, le 8 mars 2016, disponible en cliquant sur :
<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/IOM%20Flash%20Appeal%20-%20Tropical%20Cyclone%20Winston.pdf>

Mainsur, A., Doyle, J., Ivaschenko, O., 2017 « *Protection sociale et aide humanitaire nexus en réponse aux catastrophes : les leçons tirées du cyclone tropical Winston* », *protection sociale et travail*, document n° 1701, février 2017, disponible en cliquant sur :
<http://documents.worldbank.org/curated/en/143591490296944528/pdf/113710-NWP-PUBLIC-P159592-1701.pdf>

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, *Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes examine la situation des femmes aux îles Fidji*, 23 février 2018, disponible en cliquant sur :
<https://www.ohchr.org/en/hrbodies/cedaw/pages/cedawindex.aspx>

UNICEF (A), *Aperçu du cyclone tropical Winston aux îles Fidji, sous-groupe sectoriel Sécurité et Protection*, 1 avril 2016, disponible en cliquant sur :
https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/protection_cluster_snapshot_1st_april_2016_draft.pdf

UNICEF (B), *Informations sur les partenaires du cyclone Winston sur les îles Fidji et nouvelles du Pacifique*, 30 juin 2016, disponible en cliquant sur :
<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/UNICEF%20Pacific%20Partner%20Update%20as%20of%2030%20June%202016.pdf>

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (UNOCHA), *Appel éclair pour Fidji : le cyclone Winston de février à mai 2016, 4 mars 2016*, disponible en cliquant sur :
<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Fiji%20TC%20Winston%20Flash%20Appeal%20FINAL.pdf>

UNOCHA, *le cyclone tropical Winston : Résumé final sur la réponse et l'appel éclair, du 21 février 2016 au 21 mai 2016*, 13 juin 2016, disponible en cliquant sur :
https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/FINAL%20-%20TC%20WINSTON%20Flash%20Report_130616.pdf

ONU Femmes, 2014 *Les premiers secours à Fidji formés à la lutte contre les violences sexuelles lors de catastrophes*, 20 novembre 2014, disponible en cliquant sur :
<https://www.unwomen.org/en/news/stories/2014/11/in-fiji-first-responders-train-to-address-sexual-violence-in-disasters>

ONU Femmes, 2012 *Les inondations des îles Fidji de 2012 - la dimension de genre dans la gestion des catastrophes*, disponible en cliquant sur :
<https://www.preventionweb.net/organizations/7646>

ONU Femmes, 2016, *Les femmes des îles Fidji en quête de soutien dans la reconstruction de leur activité économique*, 26 février 2016, disponible en cliquant sur :
<https://www.unwomen.org/en/news/stories/2016/2/women-of-fiji-look-for-support-to-rebuild-their-livelihoods>

Le séisme et le tsunami de 2018 en Indonésie

Action Aid (2019), **Montrer l'exemple** : *Localisation dirigée par des femmes dans le Sulawesi central : vers une action transformatrice favorisant le changement des normes liées au genre*, disponible en cliquant sur :
<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/women-led-localisation-in-sulawesi-aauk-report.pdf>. Consulté (4/11/2019).

Le séisme et le tsunami du Sulawesi Central - rapport de situation # 9 de l'équipe humanitaire dans le pays (à compter du 23 novembre 2018) disponible en cliquant sur :
<https://reliefweb.int/report/indonesia/central-sulawesi-earthquake-tsunami-humanitarian-country-team-situation-report-9-23> (consulté le 1/11/2019)

Rapport de situation # 1 sur le séisme et le tsunami du Sulawesi Central de l'équipe humanitaire dans le pays (à compter du 9 octobre 2018) disponible en cliquant sur :
<https://reliefweb.int/report/indonesia/central-sulawesi-earthquake-tsunami-humanitarian-country-team-situation-report-1-9>. (Consulté le 1/11/2019).

Rapport de situation # 2 sur le séisme et le tsunami du Sulawesi Central de l'équipe humanitaire dans le pays (à compter du 12 octobre 2018) disponible en cliquant sur :
<https://reliefweb.int/report/indonesia/central-sulawesi-earthquake-tsunami-humanitarian-country-team-situation-report-2-12> (consulté le 1/11/2019)

Rapport de situation # 3 sur le séisme et le tsunami du Sulawesi Central de l'équipe humanitaire dans le pays (à compter du 16 octobre 2018) disponible en cliquant sur :
<https://reliefweb.int/report/indonesia/central-sulawesi-earthquake-tsunami-humanitarian-country-team-situation-report-3-16> (consulté le 1/11/2019)

Rapport de situation # 4 sur le séisme et le tsunami du Sulawesi Central de l'équipe humanitaire dans le pays (à compter du 19 octobre 2018) disponible en cliquant sur :
<https://reliefweb.int/report/indonesia/central-sulawesi-earthquake-tsunami-humanitarian-country-team-situation-report-4-19> (consulté le 1/11/2019)

Rapport de situation # 5 sur le séisme et le tsunami du Sulawesi Central de l'équipe humanitaire dans le pays (à compter du 23 octobre 2018) Disponible en cliquant sur :
<https://reliefweb.int/report/indonesia/central-sulawesi-earthquake-tsunami-humanitarian-country-team-situation-report-5-23> (consulté le 1/11/2019).

Rapport de situation # 6 sur le séisme et le tsunami du Sulawesi Central de l'équipe humanitaire dans le pays (à compter du 30 octobre 2018) Disponible en cliquant sur : <https://reliefweb.int/report/indonesia/central-sulawesi-earthquake-tsunami-humanitarian-country-team-situation-report-6-30>. (Consulté le 1/11/2019)

Rapport de situation # 7 sur le séisme et le tsunami du Sulawesi Central de l'équipe humanitaire dans le pays (à compter du 6 novembre 2018). Disponible en cliquant sur : <https://reliefweb.int/report/indonesia/central-sulawesi-earthquake-tsunami-humanitarian-country-team-situation-report-7-6> (Consulté le 1/11/2019)

Rapport de situation # 8 sur le séisme et le tsunami du Sulawesi Central de l'équipe humanitaire dans le pays (à compter du 16 novembre 2018). Disponible en cliquant sur : <https://reliefweb.int/report/indonesia/central-sulawesi-earthquake-tsunami-humanitarian-country-team-situation-report-8-16> (Consulté le 1/11/2019)

Rapport de situation # 10 sur le séisme et le tsunami du Sulawesi Central de l'équipe humanitaire dans le pays (à compter du 10 décembre 2018). Disponible en cliquant sur : <https://reliefweb.int/report/indonesia/central-sulawesi-earthquake-tsunami-humanitarian-country-team-situation-report-10> (consulté le : 01/11/2019)

Central Sulawesi Earthquake Response Plan (2018). Disponible en cliquant sur : <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/SULAWESI%20RP%20051018%20FINAL.PDF> (consulté le : 31/10/2019).

Indonésie - 57 000 citoyens sans abri un an après le séisme, le tsunami et la liquéfaction de Sulawesi. Disponible en cliquant sur : <https://reliefweb.int/report/indonesia/indonesia-57000-people-homeless-one-year-after-sulawesi-earthquakes-tsunami-and>. (Consulté le 31/10/2019).

Voir Heather Cole (2018), CARE, *Analyse rapide du genre lors du séisme et du tsunami de Sulawesi en Indonésie version 2*. Disponible en cliquant sur : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/CARE%20RGA_Indonesia%20Sulawesi%20%20Earthquake%20Tsunami_31%20Oct%202018.pdf. (Consulté le 31/10/2019).

Voir ONU Femmes (2018) *Alerte sur le genre et l'inclusion : séisme et tsunami dans le Sulawesi central*. Disponible en cliquant sur : <https://www2.unwomen.org/-/media/field%20office%20eseasia/docs/publications/2018/12/genderinclusionalertfa-compressed.pdf?la=en&vs=5628> (Consulté le 1/11/2019).

La situation des réfugiés Rohingya durant les moussons au Bangladesh en 2018

Entretien avec Sonia Rastogi, conseillère en réduction des risques de violence basées sur le genre pour l'UNICEF déployée à Cox's Bazar en réponse aux inondations des moussons de 2018.

Entretien avec Girum Teshome, responsable de la gestion de l'information relatives aux violences basées sur le genre pour les Fonds des Nations Unies pour la population, présent à Cox's Bazar pendant et depuis les inondations des moussons de 2018.

Évaluation intermédiaire du plan commun de 2019 de la crise humanitaire des Rohingyas.

Disponible en cliquant sur :

https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/2019_jrp_mid_term_review_final_for_circulation1_compressed.pdf. (Consulté le 7/11/2019)

Plan de réponse conjoint à la crise humanitaire des Rohingyas de janvier à décembre 2019.

Disponible en cliquant sur :

https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/2019_jrp_for_rohingya_humanitarian_crisis_compressed.pdf (Consulté le 6/11/2019)

Actions contre la faim, Save the Children et Oxfam (2018), *Analyse des genres dans le cadre de la réponse aux réfugiées de Rohingya : Reconnaître les inégalités entre genres et y répondre*, disponible en cliquant sur :

<https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/assessments/rohingya-refugee-response-gender-analysis-010818-en.pdf>. (Consulté le 7/11/2019)

Groupe de travail sur le genre dans l'action humanitaire (GiHA WG) Pour la réponse à la crise humanitaire des réfugiées Rohingya de Cox's Bazar, mandat pour le Bangladesh

Disponible en cliquant sur :

https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/giha_wg_coxs_bazar_terms_of_reference_tor_-_updated_april_2018.pdf. (Consulté le 7/11/2019)

Groupe de travail sur le genre dans l'action humanitaire (GiHA WG) Pour la réponse à la crise humanitaire des réfugiées Rohingya de Cox's Bazar, mandat pour le Bangladesh Disponible en cliquant sur :

https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/giha_wg_coxs_bazar_terms_of_reference_tor_-_updated_april_2018.pdf. (Consulté le 7/11/2019)

Fonds des Nations Unies pour la population (2018) *Infrastructures de santé, espaces sûrs renforcés alors que les pluies des moussons menacent les réfugiées Rohingya*. Disponible à l'adresse : <https://www.unfpa.org/news/health-facilities-safe-spaces-reinforced-monsoon-rains-threaten-rohingya-refugees> (Consulté le 7/11/20)